

RAPPORT

DU

COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE

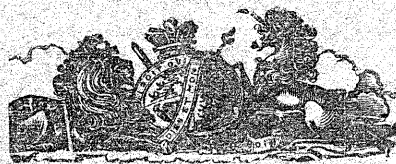
DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

POUR

LES DOUZE MOIS EXPIRES LE 30 JUIN 1875.

Imprimé par ordre de l'Assemblée Législative.



JL
247
Q3
F7I8
I875
QFO

Livre rare

MONTREAL:

VAPEUR DE "LA MINERVE," 212 & 214, RUE NOTRE-DAME.

1875.

RAPPORT

DU

COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

POUR

LES DOUZE MOIS EXPIRES LE 30 JUIN 1875.

Imprimé par ordre de l'Assemblée Législative.



MONTRÉAL :

DES PRESSES A VAPEUR DE "LA MINERVE," 212 & 214, RUE NOTRE-DAME.

1875.

RAPPORT
DU
COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE
DE LA
PROVINCE DE QUÉBEC,
POUR
Les Douze mois expirés le 30 Juin 1875.

A Son Excellence l'Honorable RÉNÉ EDOUARD CARON,
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Conformément aux dispositions de l'acte concernant la vente et l'administration des terres publiques, j'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur les transactions de mon département, comprises dans l'année fiscale terminée le 30 Juin 1875.

TERRES DE LA COURONNE.

Durant les douze mois qui viennent de s'écouler, il a été vendu 88,200 acres de terre au montant de \$32,673.62, sur lequel, joint aux arrérages dus sur d'anciennes ventes, il a été perçu \$28,351.14.

Pendant ce temps, il a été octroyé gratuitement, sur certains chemins de colonisation, 51 lots contenant 4,071 acres en superficie.

Le premier juillet de la présente année, la superficie des terres arpentées et en disponibilité s'élevait à 6,294,550 acres.

TERRES DU CLERGÉ.

Durant la période que comprend ce rapport, 2,979 acres de ces terres ont été vendus ; ce qui déduit des 196,007 restant en vente le 1er juillet 1874, laisse une balance de 193,028 acres actuellement disponibles. Le prix de vente de ces terrains s'est élevé à \$1,611.15 et les perceptions à \$4,333.51.

BIENS DES JÉSUITES.

\$17,002.90, provenant de ces biens, ont été recueillis durant les 12 mois échus le 30 juin 1875, les dépenses, frais de commission et déboursés se sont montés à \$3,400.34.

DOMAINE DE LA COURONNE.

Le domaine de la couronne de la Province de Québec a produit la somme totale de \$3,374.94 ainsi répartie : lots de grève et en eau profonde \$2,098.02 ; domaine proprement dit, \$1,276.92. Coût d'administration \$865.13.

SEIGNEURIE DE LAUZON.

Les rentes et divers autres droits perçus dans cette seigneurie ont donné un revenu de \$8,664.17, les frais de perception se sont élevés \$1,466.70.

BOIS ET FORÊTS.

Les droits sur la coupe de bois, les primes et rentes foncières sur les limites ont produit durant l'année fiscale de 1874-75, la somme de \$532,734.87.

RECETTES TOTALES.

Pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1875, \$598,728.01.

TERRES DE LA COURONNE.

Il y a eu cette année une diminution considérable dans la quantité de terres vendues et du revenu provenant de cette source. Cela est principalement dû à la dépression que le bois de commerce a subie depuis quelque temps, ce qui a produit une diminution proportionnelle dans la valeur des terres boisées et dans les efforts des spéculateurs pour les obtenir en contravention aux règlements. Les mesures prises pour empêcher ces achats illicites ont aussi contribué à restreindre le nombre des ventes.

On se consolera facilement de cette diminution dans la vente des terres si l'on se rappelle que la vente de chaque lot boisé diminue le revenu forestier de la Province dans une proportion plus forte qu'il n'en serait augmenté par l'intérêt produit par le prix de vente de ce lot.

La politique que nous devons suivre est donc de conserver en forêt une aussi grande étendue que possible de nos terres publiques, sans toutefois nuire à la réalisation du but principal auquel nous devons tendre : l'établissement du pays.

Le moyen d'arriver à ce résultat, c'est de ne vendre les terres publiques qu'à ceux qui ont véritablement l'intention de s'y établir, c'est d'exiger strictement du colon qu'il remplisse l'obligation qu'il a contractée, en achetant son lot, de le défricher et de l'établir, et confisquer sans merci les terres de ceux qui ne les occupent et ne les améliorent pas, mais qui les retiennent dans l'espoir de les dépouiller de leur bois et de les survendre ensuite aux colons de bonne foi.

TERRES VACANTES DE LA COURONNE ET ARPENTAGES.

La superficie des terres vacantes de la Couronne comprenait, le 30 juin 1875, 6,294,550 acres, dont 28,453 arpents durant l'année fiscale échuë à cette même date.

Ces terrains ainsi subdivisés en dernier lieu, situés dans les Comtés de Gaspé, Rimouski, Témiscouata, Portneuf, Champlain, et Argenteuil, sont compris dans les Cantons Rameau, Ouimet, Biencourt, Boucher, Carignan et Wolfe.

Afin de permettre aux colons disséminés dans la vallée du St. Maurice de définir et d'acquérir de la Couronne, les terrains qu'ils occupent le long de cette rivière et de donner à ceux qui se dirigent tous les jours vers ce vaste et riche territoire, plus de facilité d'y acquérir des terres, j'ai cru devoir faire arpenter sur

la rive sud-est de cette rivière un rang de lots de ferme s'étendant sur un parcours d'environ vingt milles, dans les cantons de Carignan et de Boucher ; ces lots, divisés dans le cours de l'automne 1874, sont aujourd'hui offerts en vente. Je suis actuellement à faire prolonger cette subdivision sur une distance d'environ dix milles, pour atteindre et renfermer les établissements situés à l'embouchure de la rivière Croche en haut de la Tuque. Les mêmes raisons m'ont engagé à faire terminer le bornage des terres dans cette section de la Seigneurie de Batiscan, traversée par la rivière St. Maurice.

Pour donner une idée de l'importance de la vallée du St. Maurice et du vaste champ qu'elle offre au commerce, à l'industrie et à la colonisation, il suffit de mentionner que l'étendue du territoire arrosé par le St. Maurice et ses tributaires est de 17,020 milles carrés dont la plus grande partie est couverte de forêts d'une grande richesse. Huit mille sept cent quarante-cinq milles carrés de ces forêts sont actuellement sous licences de coupes de bois et produisent un revenu à la Province d'environ \$70,000 par année, revenu qui est susceptible d'une grande augmentation. Ce territoire contient environ 3,000,000 d'acres de terres colonisables. La rivière St. Maurice, une des plus grandes de la Province, est navigable sur une étendue considérable de son parcours, à partir de la chute des Grandes Piles à environ vingt-huit milles de son embouchure ; et lorsque le chemin de fer des Piles qui est maintenant entrepris et qui doit relier les eaux navigables du St. Maurice au fleuve St. Laurent, sera construit, elle offrira une route facile aux colons et aux émigrants pour arriver jusque dans l'intérieur de ce vaste territoire.

Voici un extrait du Rapport du Commissaire des Terres de la Couronne pour l'année 1857, contenant des renseignements sur cette rivière :

“ A la hauteur de trois cent quatre-vingts milles (*) de son embouchure où l'étendue que l'on en a faite s'est terminée, le St. Maurice est encore une grande rivière.

“ Sans parler des services qu'il rend en charriant le bois d'une grande distance, ses bras navigables sont si considérables qu'ils peuvent être également de la plus haute importance pour le commerce de bois et pour la colonisation du pays.

“ De l'embouchure du St. Maurice aux Grandes Piles, sur une longueur de trente-trois milles, la navigation est interrompue par les grandes cataractes de Shawenegan qui sont hautes de cent soixante pieds, ainsi que par d'autres sauts et des rapides situés soit en aval, soit en amont des premières. Au-dessus des Grandes Piles, on se trouve sur un bras navigable de soixante-dix milles de long et qui va jusqu'à la Tuque. Il y a un pyroscaphe qui fait déjà le service dans cette partie de la rivière.

“ De la Tuque, la navigation est interrompue une seconde fois sur une longueur de trente-quatre milles jusqu'au Grand Détour, et de ce dernier point à Weymontashinque, qui est à quarante-six milles plus haut, la rivière est de nouveau navigable. Les trente milles qui suivent offrent encore des rapides qui rendent la navigation impossible ; mais, après avoir passé ces obstacles, le St. Maurice redevient navigable jusqu'à quatre-vingts milles plus loin. Ainsi, dans un parcours de deux cent soixante milles au-dessus de l'extrémité des Grandes Piles, cette rivière en présente cent quatre-vingt-seize, navigables pour les pyroscaphes et divisés en bras d'une étendue suffisante pour rendre profitable l'emploi de ces bateaux.” (*)

(*) D'après les arpentages qui ont été faits récemment, la longueur totale du St. Maurice n'est que de 363 milles.

Afin de localiser correctement le front de certaines concessions de coupes de bois accordées à quelque distance au nord du Lac St. Jean, j'ai été obligé de faire lever le plan de la petite rivière Peribonka. Ce relevé a eu le résultat de nous faire connaître l'existence d'une région assez vaste de terres arables qui sera à ajouter à la partie connue de la belle vallée du Grand Lac.—Voir le compte-rendu de M. Dumais, appendice No. 39.

En rapport avec les octrois de coupes de bois, j'ai été aussi tenu de faire exécuter le lever du plan des rivières Ste. Marguerite et Shipshaw, tributaires du Saguenay.—Voir Appendice No. 42—L'arpentage des rivières Nouvelle, Cascapédia et Port Daniel, commencé sous l'Honorable J. O. Beaubien et continué par mon prédécesseur l'Honorable P. Fortin, a été terminé durant l'automne de 1874. Les terrains traversés par ces rivières, en général impropres à la culture, sont néanmoins bien boisés et seront à cet égard une source de revenu considérable pour notre Province. La rivière Nouvelle en particulier, sur laquelle il n'existe aucun octroi de coupes, coule à travers une région couverte de bois de la plus belle venue. (Appendice No. 40.)

Pour aider à la construction des cartes régionales du St. Maurice et de l'Ottawa, auxquelles je faisais allusion dans mon dernier Rapport, j'ai fait entreprendre certains travaux d'arpentages et d'observations astronomiques qui ont été menés à bonne fin durant le cours de l'hiver, du printemps et de l'été derniers. Les comptes-rendus de ces diverses opérations ne sont pas en entier transmis à mon Département, mais devront l'être sous peu. Je suis heureux toutefois, de pouvoir attirer l'attention sur le résultat des observations de M. le Commandant Ashe, de la Marine Royale, Directeur de l'Observatoire de Québec, et de son Assistant, M. Deville, enseigne de vaisseau, contenu dans l'appendice No 44.

Avec ces données et avec quelques autres qu'il est indispensable d'acquérir au plus tôt, j'ai tout lieu d'espérer que nous posséderons, avant un an, de bonnes cartes des deux principaux territoires forestiers de notre Province, indiquant toutes les locations de coupes de bois jusqu'ici concédées, dans la véritable position et avec l'étendue qu'elles doivent occuper.

BOIS ET FORÊTS.

Si les montants perçus sur la vente des terres ont diminué, il n'en a pas été ainsi du revenu provenant des bois et forêts. Il s'est pleinement soutenu et a même donné un excédant sur l'année dernière. Il s'est élevé durant le présent exercice à \$532,734,87, lorsque l'année précédente il ne s'était élevé qu'à \$527,976,87. Cette augmentation qui, de prime abord, ne paraît pas considérable, est cependant très-importante, si l'on remonte aux causes qui l'ont produite.

L'an passé, comme on peut le voir par le tableau ci-dessous, le revenu, provenant de sources casuelles et incertaines, a excédé de beaucoup celui provenant des mêmes sources cette année. Ainsi, les primes sur la vente des limites produisaient \$31,385.93, tandis que cette année, vu le peu d'étendue du territoire offert en vente, elles n'ont donné que \$3,259.50. La somme des intérêts et des infractions s'élevait à \$32,906.06, tandis que, cette année, elle ne forme que \$15,380.21, accusant une diminution de \$17,525.85 sur ces deux articles seulement.

D'un autre côté, le revenu provenant des sources principales et ordinaires a augmenté d'une manière importante, à l'exception toutefois des rentes foncières. Ainsi les droits de coupe de bois ont rapporté, \$408,169.12 au lieu de \$364,080.51, et les primes de transfert ont produit \$15,361.00 au lieu de \$5,384.00, étant une augmentation de \$54,065.61 sur ces deux articles en faveur de la présente année fiscale.

ÉTAT

ÉTAT COMPARATIF des Bois produits chaque année depuis 1867, et du montant des
durant les

Période de production.	Billots de sciage.		Bois carrés, pin blanc et pin rouge.		Mérisier, orme, érable, etc.		Courbes, genoux, piquets, etc.	Bois de chauffa- ge.
	Pin.	Epinette.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Cordes.
1866-67.....	1,101,800	370,785	83,953	4,892,699	3,813	71,916	6,308	1,446
1867-68.....	1,533,385	407,523	44,256	2,453,975	2,694	43,104	2,643	1,105
1868-69.....	1,514,806	386,947	67,198	3,590,416	4,858	94,954	22,680	1,156
1869-70.....	1,471,252	448,330	72,533	3,983,458	3,222	33,199	9,713	1,812
1870-71.....	1,609,852	369,676	94,657	5,017,439	2,345	46,372	53,423	4,351
1871-72.....	2,029,852	435,986	97,657	5,267,013	4,665	86,150	16,644	1,200
1872-73.....	2,243,714	890,388	80,976	3,138,229	8,628	147,815	148,105	7,428
1873-74.....	2,387,868	1,102,100	79,338	3,777,657	31,741	829,582	169,682	5,003

VIII

No. 1.

Infractions, Rentes Foncières, Primes, Primes de Transferts et Droits perçus mêmes périodes.

Intérêt et infractions.		Rentes foncières.		Primes. (Bonus).		Primes de transfert.		Droits.		Total.	
\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
3,404	66	22,401	03	3,928	50	65,381	77	95,115.	96
2,823	27	55,055	06	74,894	97	198,977	82	331,751	12
7,208	37	64,089	20	22,518	37	1,584	00	267,468	08	362,868	02
3,122	68	63,297	43	62,437	34	4,790	00	272,833	12	406,480	57
4,102	44	86,783	01	56,191	81	4,686	00	292,989	42	444,752	68
3,186	67	90,950	84	68,941	18	9,242	66	346,361	27	518,682	62
32,906	06	97,220	37	31,385	93	5,384	00	361,080	51	527,976	87
15,380	21	90,565	04	3,259	50	15,361	00	408,169	12	532,724	87

Il y a donc lieu d'être satisfait du résultat obtenu dans cette branche durant l'année fiscale.

La dépression du commerce de bois amènera sans doute une diminution dans les recettes l'année prochaine, mais j'ai raison de croire qu'elle ne sera pas trop sensible.

Je me propose de continuer et même d'étendre, s'il le faut, l'organisation des gardes forestiers, en vigueur depuis deux ans, laquelle a beaucoup contribué à la perception régulière des droits dûs sur les coupes de bois; car, malgré que les montants provenant d'infractions ne soient pas aussi élevés que l'an passé, j'ai la preuve que le contrôle exercé par ces officiers a eu sur les déprédateurs du domaine public un effet moral des plus efficaces, tout en assurant l'exactitude des états transmis de la quantité des bois produits par les exploiters sur les terrains pour lesquels ils sont porteurs de licences.

Le 17 Septembre 1874, la vente publique et annuelle de *limites à bois*, ordonnée par les statuts, a eu lieu à l'Hôtel du Parlement, en cette ville, ainsi qu'annoncée.

Les terrains mis à l'enchère étaient les suivants :

AGENCE DU SAGUENAY.

- "Escoumains" No. 9, 55½ milles carrés, No. 1 Ouest, 51½ milles, No. 1 Est, 50 milles, No. 2 Ouest, 25 milles, No. 2 Est, 25 milles.
- "Iberville" No. 1, 57½ milles.
- "Sault-au-Mouton" No. 1 Ouest, 40 milles, No. 1 Est, 47 milles.
- "Arrière Sault-au-Mouton" No. 1 Est, 30 milles.
- "Rivière des Rapides," No. 1 Ouest, 25 milles, No. 1 Est, 25 milles.

POUR BOIS DE CHAUFFAGE.

- "Tadoussac," No. 1, 3½ milles; No. 2, 4½ milles; No. 3, 6½ milles.
- "Escoumains," No. 1, 3½ milles; No. 2, 3½ milles; No. 3, 3½ milles; No. 4, 3½ milles; No. 5, 3½ milles; No. 6, 3½ milles; No. 7, 3 milles; No. 8, 4 milles.

AGENCE DU LAC St. JEAN.

- "Rivière à Chabot," No. 13½, 40 milles.

A l'exception de la limite d'Iberville No. 1, Sault-au-Mouton No. 1 ouest, Tadoussac 1, 2, 3 et Escoumains 3, 4, 5 et 6, sur lesquelles il n'y a eu aucune enchère, le territoire ainsi décrit, formant une superficie de 388 milles, a été acquis à la mise à prix établie d'après évaluation spéciale fournie par les agents et les gardes forestiers.

Les primes et rentes foncières ont produit un total de \$4,040.35. Les dépenses d'annonces et frais inhérents à de pareilles ventes se sont élevés à \$1,709.00 donnant, déduction faite des dépenses et de la rente foncière, une prime moyenne de \$3 92 par mille carré.

En terminant ces quelques remarques touchant le service des Bois et Forêts, je dois attirer l'attention sur les inconvénients qui résultent de la mise en opération de cette partie de la 2e clause de l'acte 36e Victoria, chapitre 9, qui exige que les ventes publiques de *limites* aient lieu chaque année.

Comme il arrive en ce moment, et comme cela peut se répéter par la suite que l'état peu prospère du commerce rende peu désirable l'offre aux enchères d'aucune coupe de bois, je crois que cette clause devrait être amendée de manière à donner à Votre Excellence en Conseil, le privilège de reculer l'époque de ces ventes, selon qu'elle le jugera le plus avantageux dans l'intérêt général de notre Province.

CADASTRE.

Durant l'année fiscale (dont les transactions sont comprises dans le présent Rapport) 23 paroisses, 3 villes, 2 cantons et 3 villages incorporés ont été cadastrés : en tout 31 divisions territoriales renfermant 16,732 lots, désignés aux plans et livres de renvoi officiels, et couvrant une superficie collective de 598,788 arpents.

Dans le tableau qui va suivre l'on trouvera un aperçu succinct de ces travaux, et, dans les appendices ci-annexés, depuis le No. 23 jusqu'au No. 33, sont contenus les plus amples détails sur ces diverses opérations.

TABLEAU GÉNÉRAL donnant la superficie et le nombre de lots cadastrés par les Bureaux de Cadastre de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Joliette, Terrebonne, Ottawa, Beauharnois, Montmagny, depuis le 1er Juillet 1874 jusqu'au 30 Juin 1875.

DIVISION CADASTRALE.	Comté.	Cité, Ville, Village, Paroisse, Canton.	Superficie des lots cadastrés.		No. de lots portés au Livre de Ren- voi.	REMARQUES.
			Arpents.	Perches.		
Montréal.....	Laval	Paroisse St. Martin	15,810	20	680	
	do	do Ste. Dorothee.....	7,031	07	241	
	do	Village Ste. Rose	565	69	171	
	do	Paroisse do	18,906	39	459	
	do	do St. François de Sales	9,443	25	209	
Québec	St. Jean.....	Ville de St. Jean.....	1,075	58	1165	
	Portneuf	Paroisse St. Basile.....	33,369	00	550	
	do	do Cap-Santé	19,587	00	417	
	do	do Portneuf.....	33,490	00	660	
	do	do Deschambault.....	25,466	00	522	
	do	do Les Grondines.....	25,088	00	451	
	do	do Ste. Brigitte de Laval.....	30,724	14	445	
	do	do Château-Richer.....	70,019	91	649	Cadastrée par N. V. Lefrançois, A. P.
	do	do St. Adolphe.....	30,550	00	407	do
	do	do St. Sévère.....	12,229	00	222	do
Trois-Rivières	St. Maurice.....	do St. Sévère.....	22,160	00	587	
	do	do St. Barnabé.....	36,577	90	589	
	do	do St. Etienne.....				
Terrebonne	do	do Ste. Monique (partie).....	1,576	58	45	
	do	Village Ste. Thérèse.....	425	27	270	
	do	Paroisse do	36,767	27	948	
Montmagny	do	do St. Thomas.....	33,840	00	1171	
	do	do Berthier.....	7,795	06	316	
	do	do St. Pierre.....	22,125	00	476	
	do	do St. François.....	18,918	00	434	
	do	1er rang Canton Armagh	2,585	14	46	

TABLEAU GÉNÉRAL donnant la superficie et le nombre de lots cadastrés par les Bureaux de Cadastre de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Joliette, Terrebonne, Ottawa, Beauharnois, Montmagny, etc.,—*Suite*.

DIVISION CADASTRALE.	Comté.	Cité, Ville, Village, Paroisse, Canton.	Superficie des lots cadastrés.		No. de lots portés au Livre de Ren- voi.	REMARQUES.
			Arpents.	Perches.		
Joliette	Joliette	Paroisse St. Charles Borromée.....	15,330	14	337	
do	do	Ville de Joliette.....	865	49	599	
Beauharnois	Beauharnois	Ville de Beauharnois.....	450	02	561	
do	do	Paroisse St. Clement.....	20,771	45	555	
Ottawa	Ottawa	Canton Hardley.....	42,753	87	372	
do	do	Village Aymer.....	2,492	81	2178	
Totaux	598,788	51	16,732	

Après avoir parcouru ce résumé, il sera facile de juger de l'étendue actuelle des opérations du cadastre ; et, en comparant ces données avec celles qui ont été publiées jusqu'ici, l'on pourra constater la progression rapide qu'elles ont suivie. Cette augmentation est maintenant si marquée que les travaux, pour être efficacement contrôlés, exigeront avant peu la formation d'une Branche distincte dans le Département des Terres, et un local spécial capable de contenir en sûreté ces volumineux et précieux documents qui ont été et qui sont tous les jours transmis à mon Département.

Le coût de ces travaux, ainsi décrits et énumérés, s'est élevé, durant l'année, à \$44,518.33.

Ce montant, comparé à celui de l'an passé, proportionnellement au total des lots décrits, accuse une augmentation quelque peu sensible dans le prix moyen de chaque désignation obtenue. Cet accroissement est principalement dû aux travaux d'arpentage qu'il a fallu entreprendre l'hiver dernier, lesquels ont retardé pendant quelques mois le cadastrage proprement dit. Néanmoins, comme ces travaux étaient indispensablement requis, et comme ils affectent un nombre assez notable de cantons et de paroisses, ils auront pour effet d'accroître le résultat de la présente année et de celles qui vont suivre en facilitant l'œuvre de désignation dans ces mêmes paroisses et cantons.

Je dois aussi remarquer que trois des Bureaux dont les noms figurent dans l'état que l'on vient de parcourir, sont de création récente, et que les officiers qui composent ces nouvelles organisations ont dû nécessairement éprouver de nombreuses difficultés dans la mise à exécution de la tâche assez ardue qui leur était confiée, ce qui a été cause de certains retards sur lesquels, sous de semblables circonstances, il faut presque toujours compter.

Le tout respectueusement soumis,

Par le très-humble et très-obéissant serviteur

De Votre Excellence.

H. G. MALHIOT,
Commissaire.

Département des Terres de la Couronne, }
Québec, 1^{er} Novembre 1875. }

APPENDICES

AU

RAPPORT DU COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE.

POUR

Les 12 mois expirés le 30 Juin 1875.

TABLE DES APPENDICES.

APPENDICES.	PAGES.
1.—Liste des Officiers, Clercs et Messagers du Département.....	2
2.—Liste des Agents des Terres et des Bois de la Couronne, etc.....	3
3.—Liste spéciale des Agents do do.....	4
4.—Liste des Agents, etc., Biens des Jésuites, Seigneurie de Lauzon, Domaine de la Couronne et des Mines d'Or.....	5
5.—Etat du nombre d'acres vendus, etc., etc.....	6
6.—Tableau montrant le nombre d'acres de terre vendus, le nombre d'acres octroyés gratuitement, aussi le nombre d'acres arpentés et le nombre d'acres disponibles du 1er Juillet 1867 au 30 Juin 1875.....	7
7.—Etat des recettes.....	8
8.—Etat des dépenses.....	9
9.—Etat des sommes d'argent payées aux Gardes forestiers.....	10
10.—Liste des Gardes-chasse employés par le Département des Terres de la Couronne.....	11
11.—Etat des Arpentages.....	12
12.—Etat du Revenu des Bois et Forêts.....	13
13.—Etat général des Bois, etc.....	15
14.—Tableau spécial des Officiers et des Clercs employés aux différents Bureaux de Cadastre...	19
14 A.—Etat indiquant les montants payés aux Arpenteurs employés pour le Cadastre.....	20
15.—Etat des terres octroyées par Lettres Patentes.....	21
16.—Etat montrant le nombre des lettres reçues par le Département des Terres de la Couronne.....	22
17.—Liste des Clercs extra employés dans le Département des Terres de la Couronne.....	23
18.—Etat démontrant le nombre d'instructions données aux Arpenteurs, etc.....	24
19.—Etat montrant le nombre de lots de Terres Publiques inspectées et classifiées, etc.....	25
20.—Tableau indiquant les chemins de colonisation dans la province de Québec, etc.....	26
21.—Tableau montrant les chemins de colonisation.....	29
22.—Rapport de l'Inspecteur des Agences.....	30
23.—Rapport du Directeur du Cadastre du District de Montréal.....	33
23 A.—Tableau synoptique des travaux du Bureau du Cadastre du District de Montréal.....	34
24.—Rapport du Directeur du Cadastre du District de Québec.....	35
24 A.—Tableau synoptique des travaux du Bureau du Cadastre du District de Québec.....	36
25.—Rapport du Directeur du Bureau du Cadastre du District des Trois-Rivières.....	37
25 A.—Tableau synoptique des travaux du Bureau du Cadastre du District des Trois-Rivières...	38
26.—Rapport du Directeur du Bureau du Cadastre de Montmagny.....	39
26 A.—Tableau synoptique des travaux du Bureau du Cadastre de Montmagny.....	40
27.—Rapport du Directeur du Bureau du Cadastre de St. Jérôme.....	41
27 A.—Tableau synoptique des travaux du Bureau du Cadastre de St. Jérôme.....	43
28.—Rapport du Directeur du Cadastre du District d'Ottawa.....	44
28 A.—Tableau synoptique des travaux du Cadastre du District d'Ottawa.....	45
29.—Rapport du Directeur du Cadastre de Beauharnois.....	46
29 A.—Tableau synoptique des travaux du Bureau du Cadastre de Beauharnois.....	47
30.—Rapport du Directeur du Bureau du Cadastre de Joliette.....	48
30 A.—Tableau synoptique des travaux du Bureau du Cadastre de Joliette.....	49
31.—Transmission du Plan et du Livre de Renvoi de la paroisse de L'Ange-Gardier.....	50

31 A.—Tableau synoptique des travaux du Cadastre de L'Ange-Gardien.....	50
32.—Transmission du Plan et du Livre de Renvoi de la paroisse de St. Adolphe	51
32 A.—Tableau synoptique du Cadastre fait par N. V. LeFrançois, Ecr., A. P., dans le Comté de Montmorency.....	51
33.—Rapport de James Addie sur les opérations du Cadastre dans la ville de Sherbrooke.....	52
34.—Rapport de L. Leclerc, A. P., sur la vérification de certains arpentages, etc.....	53
35.—Rapport de J. Bernard, A. P., sur travaux d'arpentages exécutés dans le canton Boucher..	54
35 A.—Rapport de J. Bernard, A. P., sur le premier rang du canton Boucher.....	55
36.—Rapport des arpentages faits par F.P.Quinn, A.P., sur la rivière Matawan, le lac Cyprès, etc	56
37.—Rapport des arpentages faits par T. C. de Lachevrotière, A. P., dans le canton Carignan...	56
38.—Rapport des arpentages faits par L. S. E. Grondin, A. P., dans le canton Ouimet.....	58
39.—Rapport de P. H. Dumais, A. P., sur le relevé de la rivière Petite Péribonka.....	58
40.—Rapport de E. H. Legendre, A. P., sur le relevé des rivières de Gaspé et Bonaventure.....	60
41.—Rapport de A. Painchaud, A. P., sur les travaux d'arpentages dans le canton Rameau.....	63
42.—Extrait du Rapport de G. Gagnon, Arpenteur, sur le relevé de la rivière Ste. Marguerite, etc., de Saguenay et Chicoutimi.....	63
43.—Rapport de l'arpentage fait par G. A. Doucet, A. P., dans le canton de Biencourt.....	64
44.—Transmission du Rapport du Commandant Ashe, M.R., touchant la détermination de cer- tains points sur la rivière Ottawa	65
45.—Rapport de B. G. Harrington, Géologue, sur les tremblements de terre qui ont eu lieu à St. Basile.....	66

APPENDICE No. 1.

LISTE des Officiers, Clercs et Messagers du Département des Terres de la Couronne pour l'année expirée le 30 Juin 1875.

Divisions.	Noms.	Désignation.	Date de la nomination.	Salaire.	Par qui nommé.	Remarques.
Arpentages	Hon. H. G. Malhiot	Commissaire.....	1874 Septembre 22	\$ 3750	Gazette Officielle.	
	E. E. Taché.....	Assistant-Commissaire.....	1869 Septembre 20	2000	Ordre en conseil.	
	Jos. Bouchette	Député arpenteur général..	1818 Mars 18.....	2400	Sir T. C. Sherbrooke.	
	E. Fletcher.....	Arpenteur, dessinateur et Inspecteur d'arpentages.	1841 Décembre 21.....	1600	Arpent. général Parke.	
Vente des terres	G. G. Dunlevie	Arpenteur et dessinateur.....	1852 Mars 22.....	1600	Commissaire des Terres.	
	Jules Taché.....	Dessinateur et arpenteur.....	1868 Juin 6	1000	do	
	P. M. A. Genest	Dessinateur	1872 Octobre 13.....	900	Ordre en conseil.	
	F. Chassé.....	Clerc	1855 Mai 28.....	1300	Commissaire des Terres.	
Section Ouest.....	T. Morkill.....	Clerc	1858 Avril 24	1300	do	
	W. F. Collins	Chef de section	1843 Août 7.....	1800	do	
	F. D. Dugal.....	Clerc	1854 Février 18	1260	do	
	W. E. Collins	Clerc	1854 Novembre 28.....	1260	do	
Régistrateur	L. Berthelot.....	Clerc	1861 Septembre 25.....	1200	do	
	J. J. Prendergast	Régistrateur	1851 Août 1.....	1300	do	
Bois et Forêts	A. Paré.....	Surintendant.....	1867 Novembre 2.....	1300	Ordre en conseil.	
	Victor Derome	Clerc	1873 Octobre 7	900	do	
Comptes	J. V. Gale.....	Comptable	1856 Septembre 11.....	1800	Commissaire des Terres.	
	L. E. Lepage.....	Clerc	1874 Janvier 7.....	900	Ordre en conseil.	
Vente des terres	L. D. Lemoine.....	} Chefs de section	1858 Avril 22	1500	do	
	L. L. Rivard.....		1868 Juin 16	1600	do	
Section Est	D. C. Mackenzie	Clerc	1860 Janvier 18	1260	Commissaire des Terres.	
	J. B. N. Proulx	Clerc	1873 Janvier 1	1000	Ordre en conseil.	
Concierge	P. Potvin	Concierge	1859 Septembre 1.....	525	Commissaire des Terres.	
	P. Cahill	Messager	1856 Septembre 2.....	525	do	
	do	do	1864 Mars 26.....	525	do	

Département des Terres de la Couronne,
 Québec, 30 Juin 1875.

E. E. TACHÉ,
 Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 2.

LISTE des Agents des Terres et des Bois de la Couronne, etc., (en rapport avec le Département des Terres de la Couronne,) donnant le nom de l'agence, la résidence, le salaire annuel, la date de la nomination et le montant à eux payé pour commission sur perceptions à compte des terres, pour l'année expirée le 30 Juin 1875.

Nom de l'agent.	Agence.	Résidence.	Salaire annuel.	Date de la nomination.	Commission pour l'année expirée le 30 juin 1875, sur perception à compte des terres.	REMARQUES.
Edmund Heath	Coulouge.	Clarendon	\$ 800	13 août 1869	106 06	
Robert Farley	Gatineau	Hull	800	do	124 72	
G. W. Cameron	Petite Nation	Thurso	800	do	69 28	
J. A. Cameron, fils	Petite Nation	Thurso	800	16 avril 1875	3 92	Décédé.
O. B. Kemp	Vagog	Granby	400	13 août 1869	295 53	Vice G. W. Cameron, décédé.
Wm. Farwell	St. François	Robinson	600	do	407 36	
A. Gagnon	Arthabaska	Arthabaskaville	800	do	315 33	
J. A. Fortin	Chaudière	St. Joseph	600	do	329 47	
C. T. Dubé	Grandville	Rivière-du-Loup	800	do	85 67	Décédé.
J. B. Lepage	Rimouski	Rimouski	800	do	121 47	
L. J. Riopel	Bonaventure	New-Charlisle	600	7 mai 1873	75 74	
G. Duberger	Saguenay	Murray Bay	600	13 octobre 1869	42 10	
J. O. Tremblay	Lac St. Jean et Chicoutimi	Chicoutimi	800	do	103 48	
I. Dumais, assistant	St. Charles	Québec	200	do	61 14	
L. Z. Rousseau	St. Maurice	Trois-Rivières	600	do	307 89	
A. Dubord	L'Assomption	Joliette	1200	do	234 56	
J. B. Delfausse	L'Assomption et Petite Nation (partie de)	Montréal	800	6 mai 1864	146 41	
C. E. Belle	Gaspé (partie de)	Bassin de Gaspé	1200	3 février 1870	103 83	
John Eden	Gaspé (partie de)	Cap-Chat	400	do	3 83	
L. Roy, senior	Gaspé (partie de)	Montmagny	200	4 octobre 1873	1 13 07	
E. Paquet	Iles de la Madeleine	Grenville	800	5 février 1873	154 57	
E. Renault	Montmagny	Leeds	450	20 déc. 1872		
A. B. Filion	Petite Nation		1200	13 août 1869		
John Hume	Inspecteur					

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1875.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPEUDICE No. 3.

LISTE SPÉCIALE des Agents des Bois et des Terres de la Couronne, date de leur nomination, salaires annuels et commission allouée; aussi des employés attachés à chaque Agence pour l'année expirée le 30 juin 1875.

Noms.	Agence.	Date de la Nomination.	Salaire annuel.	Commission sur Vente des Terres.	REMARQUES.
C. E. Belle, Agent.....	L'Assomption et Petite-Nation. (Partie de).....	6 mai 1864...	\$ 1,200	\$ cts. 146 41	Agent des Bois et des Terres.
J. P. Landry, Clerc.....	1er mars 1874...	800		
A. Dubord, Agent.....	St. Maurice.....	26 do 1859...	1,200	307 89	Agent des Bois et des Terres.
Wm. Lamb, Clerc.....	Haut Ottawa.....	2 sept 1861...	800		
A. J. Russell, Agent.....	juin 1846...	2,600	Pas de commission allouée.....	Agent des Bois seulement. L'Agent des Bois de la Couronne à Ottawa agit pour les Provinces d'Ontario et de Québec, et perçoit les droits sur les glissoires pour la Puissance du Canada. La proportion des salaires, etc., à être répartie entre les Gouvernements Provinciaux et le Gouvernement Fédéral n'est pas encore déterminée. Assistant-Percepteur des Glissoires
C. S. McNutt, Assistant.	13 avril 1858...	1,800		
J. Ritchie, Clerc.....	22 juin 1864...	1,400		
E. T. Smith do	25 do 1864...	1,000		
A. Codd do	1er juill. 1873...	850	Décédé.	
J. Macdonald.....	Ottawa.....	1er juill. 1873...	150		
McL. Stewart, Agent....	Percepteur Gén. des Droits sur les Bois et sur les Glissoires.....	27 sept. 1845...	2,000	Pas de commission allouée.....	Les remarques ci-dessus s'appliquent aussi à cette agence.
John McKay, Assistant.	27 mai 1864...	1,200		
Pierre Miller, Clerc.....	7 nov. 1872...	1,000		
C. De Salaberry.....	Agent Forestier.....	17 juillet 1868...	1,400		O. C. 7 novembre 1872.

* Ces salaires sont payés par le Gouvernement Fédéral.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1875.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 4.

LISTE des Agents, etc, Biens des Jésuites, Seigneurie de Lauzon, Domaine de la Couronne et Mines d'Or, pour l'année expirée le 30 Juin 1875.

Nom.	Nature de l'agence.	Date de la nomination.	Commission payée durant l'année.	REMARQUES.
Laurin, Jos	Agent du Domaine de la Couronné et de commutation, censive de Québec, Suintendant des lots de grève et d'eau profonde, et Agent pour la Seigneurie de Lauzon	1865, Septembre 5 et 1868, Janvier 3	\$ 1098 85	
Varin, J. B.	Agent de perception et de commutation, Biens des Jésuites, Dist. de Montréal.	1840, Avril 1	272 91	
Lottinville, F.	Agent de perception et de commutation, Cap de la Madelaine et Biens des Jésuites, Ville des Trois-Rivières	1855, Juin 1	22 19	
Guillet, Jr., Ls.	Agent de perception et de commutation, Seigneurie de Batiscan	1848, Juin 1	26 31	
L. L. Rivard.	Inspecteur des Mines d'Or	1871, Novembre 3	Sans salaire.	
P. Huot	Agent de perception et de commutation, Biens des Jésuites, District de Québec.	1868, Janvier 3	1117 59	

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1875.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 5.

Etat du nombre d'acres vendus, montant des ventes et montants perçus sur les terres du Clergé et de la Couronne, pour l'année expirée le 30 juin 1875.

Date.	Service.	Nombre d'acres vendus.	Montant des ventes.	Montant des perceptions.
12 mois expirés,			\$ cts.	\$ cts.
30 juin 1875.	Terres de la Couronne	88,200	32,673 62	28,351 14
	Terres du Clergé	2,979	1,611 15	4,333 51
		<u>91,179</u>	<u>34,284 77</u>	<u>32,684 65</u>

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1875.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 6.

TABLEAU montrant le nombre d'acres de terre vendus, le nombre d'acres octroyés gratuitement, aussi le nombre d'acres arpentés et le nombre d'acres disponibles du 1er Juillet 1867 au 30 Juin 1875.

Année.	Acres vendus.	Acres octroyés gratuitement.	Acres arpentés.	Acres disponibles.
Du 1er Juillet 1867 ou 31 Décembre 1868	202,703	10,502	54,014	6,170,375
do 1er Janvier 1869 au 30 Juin 1870	151,103	8,051	538,256	6,549,477
do 1er Juillet 1870 do do 1871	163,056	21,302	130,498	6,485,617
do do 1871 do do 1872	168,183	11,212	174,320	6,480,542
do do 1872 do do 1873	125,622	7,130	58,584	6,406,374
do do 1873 do do 1874	162,770	4,271	118,979	6,358,312
do do 1874 do do 1875	88,200	4,015	28,453	6,294,550
Total.....	1,061,637	66,483	1,193,104

RÉSUMÉ.

Acres disponibles le 1er Juillet 1874

Acres octroyés gratuitement du 1er Juillet 1874 au 30 Juin 1875.

} par ventes..... 88,200

} octrois gratuits..... 4,015

..... 92,215 déduits.

Ajouter le nombre d'acres arpentés..... 6,266,097

..... 28,453

Nombre d'acres disponibles le 30 Juin 1875.....6,294,550

Département des Terres de la Couronne,
 Québec, 30 Juin 1875.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 7.

ETAT des recettes du Département des Terres de la Couronne, pour l'année
finissant le 30 Juin 1875.

	\$	\$
Biens des Jésuites	17,002 90	
Bois et Forêts	532,734 87	
Domaine de la Couronne	3,374 94	
Seigneurie de Lauzon	8,664 17	
Terres de la Couronne	28,351 14	
Terres du Clergé	4,333 51	
Fonds d'honoraires des arpentages	377 67	
Honoraires d'enregistrement	332 00	
Honoraires des patentes	183 70	
Honoraires des inspections	87 84	
Honoraires de transports	42 00	
Honoraires sur certificats d'établissement	768 50	
Honoraires de location	63 00	
Honoraires casuels	6 37	
Honoraires de recherches	6 00	
Cadastre	10 94	
Succession de Sir John Caldwell	1,025 48	
		597,365 03
COMPTE EN SUSPENS.		
Dépôts		1,362 98
		598,728 01

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1875.

APPENDICE No. 8.

ÉTAT des dépenses du Département des Terres de la Couronne pour l'année
finissant le 30 Juin 1875.

	\$	cts.	\$	cts.
Salaires des Agents	18,845	83		
Déboursés des Agents pour frais de voyages\$3,896.85 }	13,398	05		
do do pour Gardes Forestiers 9,501.20 }				
Cadastré	44,518	33		
Arpentages	24,000	00		
Remboursements.....	3,303	28		
Bureau des Examineurs d'Arpenteurs	425	00		
Commission aux Agents.....	3,210	43		
Service spécial.....	615	12		
Bois et forêts.....	5,507	67		
Publication d'avis dans les journaux.....	112	09		
Frais de poste.....	1,023	70		
Biens des Jésuites.....	3,400	34		
Domaine de la Couronne	865	13		
Seigneurie de Lauzon.....	1,466	70		
Terres de la Couronne.....	61	15		
Vieux Comptes.....	65	20		
Honoraires casuels	1	00		
Ligne frontière entre les Province d'Ontario et de Québec.....	4,000	00		
Chemin de fer de la Baie des Chaleurs et de Gaspé.....	2,834	05		
Montant remboursé au Trésorier à compte des dépenses.....	3,147	62		
COMPTES EN SUSPENS				
Dépôts à compte des Bois.....	305	40		
Dépôts	6,347	90		
			130,800	69
			137,453	99

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1875.

APPENDICE No. 9.

ETAT des sommes d'argent payées aux Garde-Forestiers, pendant l'année finissant le 30 Juin 1875.

	\$ cts.	\$ cts.
Territoire de l'Ottawa supérieur,		
Wm. Clark.....	201 90	
J. Hodgins.....	100 00	
C. McCallum.....	100 00	
John Darby.....	378 05	779 95
Territoire de l'Ottawa inférieur		
A. B. Filion.....	56 30	
Mess. R. Farley & A. Daly.....	43 93	
James Currie.....	505 81	
A. Daly.....	224 50	830 54
Agence de Grandville,		
L. Pelletier.....	526 70	
F. Richard.....	128 26	
P. Desjardius.....	290 00	
J. Langlois.....	5 40	
J. Dionne.....	113 20	1063 56
Partie de l'Agence du Saguenay,		
John McLaren.....	764 25	
L. Sasseville.....	162 50	926 75
Agence du Saguenay et partie de l'agence du lac St. Jean,		
P. Dumais.....	688 50	
P. Lindsay.....	435 00	
J. Jean.....	733 25	1856 75
Agence de Bonaventure,		
E. Hall.....	15 00	
J. Robertson.....	36 00	
O. Martin.....	137 75	
H. Smollett.....	10 00	
W. Ross.....	6 00	
J. Doherty.....	34 00	
J. Loisel.....	16 00	
A. Arseneau.....	10 00	264 75
Agence de St. Charles,		
L. Z. Rousseau.....		37 00
Agence de Rimouski,		
V. Roy.....	311 85	
A. E. Rioux.....	189 60	501 45
Agence de Montmagny,		
E. Couture.....	1580 60	
L. Morin.....	214 00	
J. Fitzgerald.....	51 00	
P. Dion.....	161 50	2007 10
Agence de la Chaudière,		
J. E. Cayouette.....		318 00
Agence d'Arthabaska,		
J. Miquelon.....		218 50
Agence de Magog,		
R. Brook.....		30 00
Agence de St. François,		
James Addie.....	81 50	
John Fitzgerald.....	155 10	236 60
Agence du St. Maurice,		
J. B. Normand.....	127 25	
E. Duchaine.....	103 50	230 75
L. H. Gosselin.—Balance de compte pour l'année précédente, com- me Garde-Forestier.....		199 50
		9501 20

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1875.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 10.

LISTE des Gardes-chasse employés par le Département des Terres de la Couronne, indiquant leur District, leur résidence, la date de leur nomination, leur salaire et les déboursés payés à chacun d'eux, durant l'année fiscale finissant le 30 Juin 1875.

Noms.	District.	Résidence.	Date de leur nomination.	Salaire annuel.	Déboursés.
W. C. Willis	Cantons de l'Est.....	Sherbrooke	Novembre 1867.....	\$ cts. 50 00	\$ cts. 5 00
A. Blais	Rimouski	Causapsal.....	Novembre 1867.....	50 00
A. Labbé.....	Charlevoix	St. Urbain	Mars 1873.....	50 00	131 70
A. Latraverse	Sorel	Sorel.....	Juin 1874	50 00	44 00
E. Copping	Montcalm.....	Montcalm	Juin 1874	50 00	5 00
J. Dumais	Lac St. Jean	Roberval	Novembre 1874.....	50 00	59 40
F. Richard	Kamouraska	Ste. Anne de la Pocatière.....	Avril 1875	50 00	5 00

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1875.

APPENDICE

PROVINCE DE QUÉBEC—Etat des Arpentages

Arpenteurs.	Arpentages.	Coût de l'arpentage.	Acres arpentés.
		\$ cts.	
Barnard, J.....	Canton de Boucher (partie du).....	2,912 73	8,166
Laurier, Carolus.....	do Lussier et Archambault (partie des)....	2,220 86	20,287
		5,133 59	28,453
Grondin, L. S. E.....	do Massé.....	201 30
McArthur, Jas.....	do Eardley, lignes extérieures, en partie, etc	218 90
Snow, John A.....	do Onslow, partie d'une ligne de rang.....	251 31
Painchaud, A.....	do Newport.....	220 07	4,000
Leclerc, Lucien.....	do Wolfe.....	455 13
Du Tremblay, G. B....	do Metabetchouan et Jonquière.....	801 53	5,037
O'Sullivan, Hy.....	Ligne entre Stoneham et les fiefs St. Ignace et St. Gabriël.....	689 33
Legendre, J. B. O.....	Vérification de partie de ligne de District, tirée par Wagner.....	88 50
Snow, John A.....	Tracé d'un chemin sur "Kettle Island".....	24 25
O'Sullivan, Hy.....	Arpentage de la Grande Rivière Bonaventure et de ses principaux tributaires.....	2,236 37
Gagnon, Gédéon.....	Arpentage des Rivières Windigo et au Saumon..	5,786 50
Legendre, E. H.....	do do Nouvelle, Port Daniel et Petite Cascapédia.....	3,285 00
O'Dwyer, W. W.....	Arpentage de la Rivière des Quinze.....	1,400 00
Quinn, F. P.....	do do Mattawin Supérieur et le Lac Cyprès.....	1,712 90
Lavergne, P. E.....	Arpentage des Riv. Laval, Blanche et Colombier.	1,872 00	environ.
Lebel, L. H.....	Ligne de Chemin de Matane à la ligne du Chemin de fer Intercolonial.....	475 00
		24,851 68

28,453 acres subdivisés en lots de ferme à 13 centins par acre.

N.B.—Les quantités et sommes ci-dessus énumérées se rapportent aux arpentages qui ont desquels des avances ont été faites.

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 30 Juin 1875.

No. 11.

du 1er Juillet 1874 au 1er Juin 1875.

Chemins, rivières et lignes exté- rieures. — Milles.	Comtés.	REMARQUES.
30	Champ'n & Portn'f Montcalm	Situé sur la rive Sud-Est de la Rivière St. Maurice. do en arrière des Cantons de Chilton et Doncaster.
.....	Rimouski	Montant additionnel accordé.
.....	Ottawa	Ligne extérieure Ouest en partie vérifiée, et piquets plantés dans l'arrière ligne.
.....	Pontiac	Renouvellement de la ligne entre les 5e et 6e rangs, à l'Est de la ligne centrale.
.....	Gaspé	Renouvellement de l'arpentage de partie du 1er rang.
.....	Argenteuil	Vérification du 6e rang, et arpentage des principaux lacs.
7½	Chicoutimi	do des rangs A et B, et partie du 1er rang de Metabetchouan, et la Subdivision de la Réserve de Jonquière.
33¼	Québec	Balance, savoir : Moitié payée par le Seigneur.
.....	Pontiac	Eaux supérieures de la Rivière Ottawa.
.....	Ottawa	La ligne de chemin traverse l'île.
162¼	Bonaventure.....	Balance, savoir : \$200 payées par la branche des Bois et Forêts.
494	Portneuf & Québec	Tributaires des rivières St. Maurice et Chamouchouan.
219	Bonaventure	Rivière qui se décharge dans la Baie des Chaleurs.
20	Pontiac	do do do dans le Lac Témiscamingue.
78	St. Maurice	Tributaire du St. Maurice
110	Saguenay	Tombeant dans le St. Laurent, côte du Labrador.
22	Rimouski	Exécuté en vertu d'instructions du Départ. des Travaux Publics.

été achevés et payés durant l'année, en outre de ceux en voie de préparation, et sur la plupart

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 12.

BOIS ET FORÊTS.

ÉTAT du Revenu perçu durant l'année fiscale finissant le 30 Juin 1875.

				\$	cts.	\$	cts.
Montant des perceptions du Territoire de l'Ottawa Supér. par A. J. Russell.....				225092	58		
do do do do par McLean Stewart.....				47874	16	272966	74
do do do de l'Ottawa Infér. par Chs. E. Belle....				76006	71		
do do do do par McLean Stewart.....				269	25	76275	96
do do do du St. Maurice par A. Dubord.....				75966	79		
do do do do par L. Z. Rousseau.....				30	12		
do do do do par McLean Stewart.....				21	49	76018	40
do do do d'Arthabaska par Ant. Gagnon.....				13961	99		
do do do do par McLean Stewart.....				160	75	14122	74
do do do de Magog par O. B. Kemp.....							73 96
do do do de St. François par Wm. Farwell.....							4531 32
do do do de la Chaudière par J. A. Fortin.....							9428 27
do do do de Montmagny par Eug. Renault.....				16073	54		
do do do do par McLean Stewart.....				36	18	16109	72
do do do de Grandville par C. T. Dubé.....				4543	68		
do do do do par McLean Stewart.....				4	80	4548	48
do do do de Rimouski par J. B. Lepage.....				6557	64		
do do do do par McLean Stewart.....				12	80	6570	44
do do do de Bonaventure par L. J. Riopel.....							2437 46
do do do de Gaspé par John Eden.....							2301 13
do do do do par Louis Roy.....							3834 97
do do do de Chicoutimi par J. O. Tremblay.....							25313 80
do do do du Saguenay par Geo. Duberger.....				18171	48		
do do do do par McLean Stewart.....				30	00	18201	48
				\$	532734	87	

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Bois et Forêts,
Québec, 30 Juin 1875.

APPENDICE No. 13.

ETAT GÉNÉRAL des Bois, etc., et montant provenant des coupes de bois, rentes foncières et Primes (Bonus) durant l'année fiscale finissant le 30 Juin 1875.

Noms des Agents.	Superficies sous licences renouvelées durant l'année.	Billots de sciage.		Chêne.		Frêne.		Orme.		Epinette rouge.		
		Pin blanc au-dessus de 17 pouces de diamètre.	Pin blanc au-dessous de 17 pouces de diamètre.	Epinette.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	
												Millés carrés.
A. J. Russell.....	18,212½	697,808	668,133	33	9	210	20	625	17	741	989	24,667
Chs. F. Belle.....	4,742½	221,061	209,240	49,611					44	1,344	464	9,279
A. Dubord.....	10,090	128,088	238,019	180,697					92	3,529		
Ant. Gagnon.....	365½	6,793	24,590	149,695					61	1,116	391	19,371
O. B. Kemp.....												
Wm Farwell.....	505½	700	772	64,136							132	2,859
J. A. Fortin.....	501½	7,765	28,416	72,965							395	3,968
Eug. Renault.....	1,000	14,185½	21,451	183,837								
C. T. Dubé.....	888½	504	3,513	38,112								
J. B. Lepage.....	1,391	401	2,383	44,632							444	6,426
L. J. Riopel.....	411	99	2,391	3,300								
John Eden.....	583½	734	5,605	18,327								
Louis Roy.....	666½	3,031	5,392	6,983							120	2,000
J. O. Tremblay.....	3,373½	15,736	61,304	155,609								
Geo. Duberger.....	3,298½	5,380	17,374	134,163								
	46,030½	1,099,285½	1,288,583	1,102,100	9	210	20	625	214	6,730	2935	68,570

APPENDICE No. 13.—Suite

ETAT GÉNÉRAL des Bois, etc., et montant provenant des coupes de bois, rentes foncières et primes, etc.

Noms des Agents.	Pin blanc.		Pin rouge		Bois d'estacades.		Mérisier.		Pruche.		Cèdre.		Epinette.	
	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.
A. J. Russell	55,342	2,932,953	19,640	749,918	15,486	529,705	1	39	27	914	249	5,850	18	692
Chs. E. Belle	41	1,629	3,183	27,804	5	226	212	5,536
A. Dubord	816	8,097
Ant. Gagnon	393	7,268	91	2,000	300	6,920
O. B. Kemp
Wm. Farwell
J. A. Fortin	7	129
Eug. Renault	204	2,580	248	3,335
C. T. Dubé	202	5,793	1,624	22,544	84	1,260
J. B. Lepage	778	18,644	524	12,597	200	2,454
L. J. Riopel	34	915	98	1,020	160	2,420
John Eden	63	504
Louis Roy	1,194	39,527	1,181	39,983
J. O. Tremblay	1,896	25,522
Geo. Duberger
	57,802	3,002,217½	21,536	775,440	15,486	529,705	8,068	123,297	123	3,140	3,374	62,825	1,552	34,480

APPENDICE No. 13.—*Suite.*

ETAT GÉNÉRAL des Bois, etc., et montant provenant des coupes de bois, rentes foncières et primes, etc.

Noms des Agents.	Bois de chauffage.		Perches de cèdre.	Genoux.	Courbes.	Varan-gues.	Traver-ses.	Poteaux de télégraphie.	Bar-deaux.	Piquets.	Espars.	Douves.
	Dur.	Mou.										
	Cordes	Cordes										
A. J. Russell.....	90	6,154	3,550	1,340	99,302
Chs. E. Belle.....
A. Dubord.....	1,982	4,002	14	13,719	1,139	45
Ant. Gagnon.....
O. B. Kemp.....
Wm. Farewell.....
J. A. Fortin.....	1½	1,357	374	370	159	65½	6,424
Eug. Renault.....	216	26	661
C. T. Dubé.....	522	87	14,000	1,251	5,600
J. B. Lepage.....	1,400	377½	54	2
L. J. Biopel.....	44½	50
John Eden.....
Louis Roy.....	184
J. O. Tremblay.....	503	251	626	76	209
Geo. Duberger.....	395	691	2,500	178	220	110	2,425
	1,874½	3,128½	29,413	1,853	716	159	18,510	1,139	2,146½	113,751	54	2

APPENDICE No. 13.—*Suite.*

ETAT GÉNÉRAL des Bois, etc., et montant provenant des coupes de bois, rentes foncières et primes, etc.

Noms des Agents.	Ecorce de pruche.		Intérêt.	Infractions.	Droits sur bois.	Rentes foncières.	Primes (Bonus.)	Primes de transferts.	Total.	
	\$	cts.								\$
A. J. Russell	7,231	43	220,861	33	36,371	50	8,404	00	272,966	74
Chs. F. Belle	1,314	59	59,277	77	8,856	00	5,232	00	76,275	96
A. Dubord	1,305	07	52,448	88	20,580	00	1,640	00	76,018	40
Ant. Gagnon	1,225	54	12,689	42	770	50	85	00	14,122	74
O. B. Kemp	76		25	32					73	96
Wm. Farewell	53	21	3,446	18	1,031	93			4,531	32
J. A. Fortin	215	13	7,656	67	1,003	00			9,428	27
Eug. Renault	238	08	13,849	86	1,999	95			16,109	72
C. T. Dubé	74	46	2,642	89	1,781	50			4,548	48
J. B. Lepage	108	61	3,672	43	2,783	00			6,570	44
L. J. Riopel			982	89	852	00	100	00	2,437	46
John Eden			1,647	44	602	50			2,301	13
Louis Roy			2,378	84	1,329	50			3,834	97
J. O. Tremblay			17,196	73	7,148	00	320	00	25,313	80
Geo. Duberger			9,392	47	5,485	66	2,839	00	18,201	48
	1,939		408,169	12	90,565	04	3,259	50	532,734	87

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire]

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1875.

APPENDICE No. 14.

TABLEAU SPÉCIAL des Officiers et Clercs employés aux différents Bureau du Cadastre pour l'année expirée le 30 Juin 1875.

NOMS.	DÉSIGNATION.	SALAIRE.	
		\$ cts.	\$ cts.
MONTRÉAL.			
J. B. Varin.....	Directeur.....	1600 00	
F. W. Blaiklock.....	Arpenteur et dessinateur.....	1200 00	
L. W. Sicotte.....	Commis.....	1000 00	3800 00
QUÉBEC.			
P. L. Morin.....	Directeur.....	1600 00	
F. Lachaine.....	Arpenteur et dessinateur.....	1100 00	
G. A. Varin.....	Secr taire.....	1000 00	
C. E. Gauvin.....	Arpenteur et dessinateur.....	800 00	
R. D'Estimauville.....	Commis.....	500 00	5000 00
TROIS-RIVIÈRES.			
G. A. Bourgeois.....	Directeur.....	1400 00	
L. O. Arcand.....	Arpenteur et dessinateur.....	1200 00	
P. Guillet.....	Commis.....	600 00	3200 00
TERREBONNE.			
J. A. Hervieux.....	Directeur.....	1400 00	
J. H. Leclair.....	Arpenteur et dessinateur.....	1100 00	2500 00
MONTMAGNY.			
E. Casgrain.....	Directeur.....	1400 00	
F. X. Gendreau.....	Arpenteur et dessinateur.....	1100 00	2500 00
BEAUHARNOIS.			
L. A. Seers.....	Directeur.....	1400 00	
J. Sul ivan.....	Arpenteur et dessinateur.....	1100 00	
Josèph Mayer.....	Commis.....	600 00	3100 00
JOLIETTE.			
Max. Crepeau.....	Directeur.....	1400 00	
U. Dorval.....	Arpenteur et dessinateur.....	1100 00	
J. De/fausse.....	Commis.....	600 00	3100 00
SHERBROOKE.			
James Addie.....	Directeur.....	1400 00	
C. P. Towle.....	Arpenteur et dessinateur.....	1100 00	2500 00
HULL, (Comté d'Ottawa.			
C. Leduc.....	Directeur.....	1400 00	
James McArthur.....	Arpenteur et dessinateur.....	1100 00	
A. D. Denis.....	Commis.....	600 00	3100 00
		28800 00	

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1875.

APPENDICE No. 14. (a)

ETAT indiquant les montants payés aux Arpenteurs employés pour le Cadastre, durant l'année fiscale finissant le 30 Juin 1875.

Noms des Arpenteurs.	Localité.	Montants payés.
		\$ cts.
N. V. Lefrançois.....	Paroisse de Laval.....	
	Ste. Brigitte de Laval.....	
	Chateau Richer.....	527 25
Alexander Sewell.....	St. Raymond, Gosford et Rocmont.....	1378 35
P. O. Lefrançois.....	St. Adolphe.....	203 50
B. Bourgeois.....	District des Trois-Rivières.....	566 66
E. Deville.....	Lac St. Louis, District de Montréal.....	50 00
		2725 76

E. E. TACHE,
Assist.-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1875.

APPENDICE No. 15.
 PROVINCE DE QUÉBEC.—Etat des terres octroyées par Lettres Patentes, du 1er Juillet 1874 au 30 Juin 1875.

Octrois de 100 acres et au-dessous.	Octrois de 100 acres et au-dessous de 500 acres.		Octrois.	Nombre d'acres octroyés.	Par octroi gratuit ou autrement.	Nombre total d'acres octroyés.
	Octrois.	Acres.				
323	323	23,033		
	128	22,060	128	22,060		
		45,093	Vente.	
50	50	4,015	Octroi gratuit.	Acres. Octroyés au 30 Juin 1874 5,894,779 do au 1er Juillet 1874 } 49,108 do au 30 Juin 1875 } 49,108
					Total.	Grand Total..... 5,943,887

E. E. TACHÉ.
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
 Québec, 30 Juin 1875.

APPENDICE No. 16.

ÉTAT montrant le nombre de lettres reçues par le Département des Terres de la Couronne depuis le 1er Juillet 1874 jusqu'au 30 Juin 1875.

Nombre de lettres reçues depuis le 1er Juillet 1874 jusqu'au 30 Juin 1875.....	5803 lettres.
Nombre d'Ordres-en-Conseil reçues depuis le 1er Juillet 1874 au 30 Juin 1875.....	26 O. C.

E. E. TACHÉ,
Assist.-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1875.

APPENDICE No. 17.

LISTE des Clercs extra employés dans le Département des Terres de la Couronne,
pendant l'année finissant le 30 Juin 1875.

NOMS.	Salaire.
Charles Parent, Clerc Extra.....	\$2.00 par jour.
T. Morin, do	1.50 "
L. N. Dufresne, do	1.00 "
M. McLeod, do	2.50 " décédé le 11 Fév. 1875.
John Short do	2.50 " résigné le 10 Nov. 1874.

E. E. TACHÉ,
Assist.-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1875.

APPENDICE No. 18.

ÉTAT démontrant le nombre d'instructions données aux Arpenteurs; le nombre de plans et de tracés copiés; le nombre de Cantons et de Paroisses érigés; le nombre de rapports préparés et d'adjudications faites; le nombre de ventes et locations annulées; le nombre de lots compris dans ces ventes et locations, et le nombre de lettres expédiées du 1er Juillet 1874 au 1er Juillet 1875.

Instructions aux Arpenteurs.....	26
Plans et tracés copiés.....	673
Cantons érigés.....	4
Paroisses et Villages érigés.....	22
Rapports.....	108
Adjudications.....	106
Etats.....	242
Ventes et locations annulées.....	147
Lots compris dans ces ventes et locations.....	172
Lettres expédiées.....	4703
Chèques émanés.....	1664

BUREAU DU CADASTRE.

Lettres reçues.....	434
“ écrites.....	327
Plans copiés.....	31
“ collationnés.....	76
Désignations copiées.....	9282
“ collationnées.....	11803
Réductions.....	2

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1875.

APPENDICE No. 19.

ÉTAT montrant le nombre de lots de Terres Publiques inspectés et classifiés, les noms des Agents, des Agences et des Cantons dans lesquels les inspections ont été faites durant l'année expirée le 30 Juin 1875.

Nom de l'Agent et de l'Agence.	Cantons.	No. du lot.	Total des lots inspectés et classifiés.
J. O. Tremblay.....	Tremblay	4	
Agence du Lac St. Jean.....	St. Germain.....	8	
Is. Dumais, Asst.....	Laterrière.....	302	
	Parent.....	355	
			669
L. Z. Rousseau.....	Gosford.....	22	22
Agence de St. Charles.....			
Geo. Du Berger.....	Callières.	110	110
Agence du Saguenay.....			
J. B. Delfausse.....	Cathcart.....	11	
Agence de l'Assomption.....			11
A. Gagnon.....	Blandford	58	58
Agence d'Arthabaska.....	Horton.....	65	65
	Stanford.....	140	
	Warwick.....	69	
	Aston & Gore }	129	
	Augmentation }		
	Bulstrode }	370	
	Augmentation }		
	Maddington.....	253	1084
A. B. Filion.....			
Partie de l'Agence de la Petite Nation {	Grenville	2	
	Chatham.....	2	4
Wm. Farwell.....			
Agence de St. François.....	Dudswell.....		1
			1901

E. E. TACHE,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1875.

APPENDICE No. 20.

TABLEAU indiquant les chemins de colonisation dans la Province de Québec, les cantons qu'ils traversent, les noms et résidences des agents, le nombre d'acres de terre encore disponibles, à titre d'octroi gratuit, sur chacun de ces chemins, et les règles et conditions sous lesquelles ces octrois sont faits.

CHEMIN TACHÉ.

J. B. LEPAGE, Agent, Rimouski.
C. T. DUBÉ, do Rivière-du-Loup (en bas.)
EUG. RENAULT, do Montmagny.

17,665 acres disponibles.

Le chemin Taché n'est qu'en partie parachevé et traverse une partie du canton de Buckland et celui de Mailloux, dans le comté de Bellechasse, les cantons Montminy et Patton, dans le comté de Montmagny, ceux d'Arago, Garneau et Lafontaine, dans le comté de L'Islet, ceux de Chapais, Painchaud, Chabot et Pohenégamook, dans le comté de Kamouraska, les cantons Armand, Demers, Hocquart, Raudot, dans le comté de Témiscouata, ceux de Bédard, Chénier, Duquesne, Macpès, Neigette, Fleuriau et partie de Cabot, dans le comté de Rimouski, où il aboutit au chemin de Matapédia.

CHEMIN MATAPÉDIA.

J. B. LEPAGE, Agent, Rimouski.
Ls. J. RIOPEL, do New-Carlisle.

12,396 acres disponibles.

Ce chemin part de Ste. Flavie, sur le fleuve St. Laurent, dans le comté de Rimouski, passe à l'extrémité est du chemin Taché, dans le canton de Fleuriau, et de là, (faisant fréquemment intersection avec le chemin Kempt,) passe à travers le canton de Cabot, la seigneurie du lac Matapédia et les cantons Lepage et Casupscull, dans le comté de Rimouski, et les cantons d'Assemetquagan et Ristigouche, à l'embouchure de la rivière Matapédia, dans le comté de Bonaventure.

CHEMIN KEMPT.

J. B. LEPAGE, Agent, Rimouski.
Ls. J. RIOPEL, do New-Carlisle.

20,213 acres disponibles.

Le chemin Kempt a son point de départ sur la rivière Ristigouche, dans le canton Ristigouche, traverse ce canton et celui d'Assemetquagan, dans le comté de Bonaventure, les cantons de Casupscull et Lepage, la seigneurie de Matapédia, le canton Cabot, la seigneurie de Métis, dans le comté de Rimouski, jusqu'à la rivière Métis, sur le fleuve St. Laurent.

CHEMIN MATANE ET CAP-CHAT.

L. ROY, Agent, Cap-Chat
2,575 acres disponibles.

Ce chemin part de St. Jérôme dans la seigneurie de Matane, comté de Rimouski, et longe la rive sud du fleuve St. Laurent, à travers les cantons St. Denis, Cherbourg, Dalibaire et Romieux, dans le même comté, et le canton de Cap-Chat, jusqu'à Ste. Anne, dans le comté de Gaspé.

APPENDICE No. 20.—*Suite.*

CHEMIN WARE ET LANGEVIN.

J. A. FORTIN, Agent, St. Joseph, Beauce.

72 acres encore disponibles.

Ce chemin traverse partie des cantons de Ware et Langevin.

CHEMIN MAILLOUX.

EUG. RENAULT, Agent, Montmagny.

10,600 acres disponibles.

Le chemin Mailloux part du chemin Taché, dans le canton Mailloux et traverse ce dernier canton et ceux de Roux, Bellechasse et Daaquam, dans le comté de Bellechasse, où il aboutit à la ligne Provinciale.

CHEMIN TÉMISCOUATA.

CHS. T. DUBÉ, Agent, Rivière-de-Loup.

16,880 acres disponibles.

Le chemin Témiscouata, dans le comté de ce nom, part de la Rivière-du-Loup et traverse les cantons de Whitworth et Armand, et la Seigneurie de Témiscouata où il aboutit à la ligne Provinciale.

CHEMIN ELGIN.

EUG. RENAULT, Agent, Montmagny.

2,300 acres encore disponibles.

Le chemin Elgin, dans le comté de l'Islet, part du fleuve St. Laurent, à St. Jean Port Joly, traverse les seigneuries et passe dans la ligne de division entre les cantons Fournier, Ashford, Garneau, Lafontaine, Casgrain et Dionne, et fait intersection avec le chemin Taché, entre les cantons Garneau et Lafontaine.

CHEMIN DU LAC ST. JEAN.

L. Z. ROUSSEAU, Agent, St. Roch de Québec.

15,658 acres disponibles.

Le chemin du lac St. Jean part du canton de Tewkesbury, dans le comté de Québec, traverse le canton Cauchon, et passe à travers les terres non arpentées et le canton Métabetchouan, jusqu'au village du même nom dans le comté de Chicoutimi.

CHEMIN MARITIME. (Rive Sud)

JOHN EDEN, Agent, Bassin de Gaspé.

LOUIS ROY, do Cap-Chat.

22,195 acres encore disponibles.

Le chemin Maritime de la Rive Sud part de la seigneurie de Ste. Anne-des-Monts et traverse les cantons Tourelle, Christie et Duchesnay, la seigneurie de

APPENDICE No. 20—*Suite.*

Mont Louis, le canton Taschereau, la seigneurie de la Magdeleine, le canton Denoue, la seigneurie de la Grande Vallée des Monts, le canton Cloridorme, la seigneurie de l'Anse à l'Etang et le canton Sydenham, jusqu'au canton Fox, tous dans le comté de Gaspé.

CHEMIN MARITIME (RIVE NORD.)

GEORGE DUBERGER, Agent, Malbaie.

Acres disponibles.

Le chemin Maritime de la rive nord part de la rivière Noire qui sépare le canton Callière de la seigneurie du Mont Murray, dans le comté de Charlevoix, traverse le dit canton Callière, dans ce dernier comté et ceux de Saguenay, Tadousac, Bergeronnes, Escoumins et Iberville dans le comté de Saguenay; longeant ainsi la rive nord du fleuve St. Laurent jusqu'à la ligne ouest de la seigneurie de Mille Vaches, dans le dit comté de Saguenay.

CONDITIONS DES OCTROIS GRATUITS.

- 1o Le preneur d'un permis d'occupations, à titre d'octroi gratuit, devra de suite se rendre sur la terre qui lui est assignée et l'occuper. S'il manque de le faire, sous un mois de la date de son billet, ou si, après s'être mis sur la terre, il l'abandonne, il sera considéré avoir par là, perdu tout droit à l'obtenir.
- 2o Il devra, sous quatre années de la date de ce billet, défricher et mettre en culture douze acres de la terre à lui assignée, c'est-à-dire, au moins trois acres chaque année respectivement, y construire une maison, et y résider jusqu'à l'entier accomplissement de ces conditions. Après leur accomplissement, il aura droit à une patente, pour cet octroi.
- 3o S'il est dans la nécessité de laisser temporairement sa terre, il devra en prévenir l'agent local, et l'informer de la durée et des causes de cette absence projetée, ce dont l'agent, si les causes de l'absence lui paraissent suffisantes, prendra note dans un livre. S'ils s'absente sans permission, ou prolonge son absence au-delà du temps convenu, il sera considéré avoir, par là, perdu tout droit à sa location.
- 4o Tout transport fait, ou toute tentative de faire transport de ce billet de location, sans la connaissance et la sanction préalable de l'agent, sera pareillement considérée comme faisant perdre tous les droits de celui qui s'en rendra coupable.
- 5o Dans tous les cas d'abandon de la terre assignée, icelle terre sera aussitôt considérée disponible, et elle pourra être octroyée de nouveau, ou par location, ou par vente.

NOTE.—Le système d'octrois gratuits en pratique dans cette Province, à l'exception des octrois n'excédant pas dix acres pour maisons d'école, hôtels de ville, etc., et les octrois n'excédant pas cinquante acres, pour les lieux de culte public, et cent acres pour fermes-modèles ou industrielles, est restreint par la loi aux terres mises en réserve pour cet objet, le long de chaque côté des chemins de colonisation mentionnés dans le tableau qui précède.

APPENDICE No 21.

TABLEAU montrant les noms des Chemins de Colonisation, les noms des Agents, et le nombre de Locations émises sur ces Chemins depuis le 1^{er} Juillet 1874 au 30 Juin 1875 inclusivement, etc.

CHEMINS.	AGENTS.	Locations émises.	No. d'acres.	Locations annulées.	No. d'acres.
Taché	J. B. Lepage, C. T. Dubé, E. Renault	26	2068	1	100
Témiscouata.....	C. T. Dubé.....	4	352		
Matapédia.....	J. B. Lepage et L. J. Riopel.....	1	100		
Kempt.....	do do	5	500	6	587
Matane et Cap Chat...	Louis Roy...J. B. Lepage.....	1	100		
Elgin.....	Eug. Renault.....				
Etchemin.....	J. A. Fortin				
Mailloux.....	Eug. Renault.....	7	350		
Ware et Langevin.....	J. A. Fortin	2	200		
Lac St. Jean	L. Z. Rousseau.....	1	100		
Maritime, (Rive Sud)...	John Eden et L. Roy.....	4	301		
Maritime, (Rive Nord)	Geo. Duberger.....				
Kennebec	J. A. Fortin				
	Total.....	54	4071	7	687

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1875.

APPENDICE No. 22.

St. Joseph, (Beauce) 12 Octobre 1875.

A l'Honorable Commissaire des Terres de la Couronne,

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous soumettre le Rapport suivant de mes opérations comme Inspecteur des Agences des Terres de la Couronne, durant l'année fiscale expirée le 30 Juin dernier.

Mes services, durant cette période, ont surtout consisté en inspections spéciales, contrairement à ce qu'ils avaient été durant l'année précédente.

Je commençai mes inspections le 13 Juillet 1874. Les premières agences que j'inspectai furent celles de Montmagny et de Grandville. Par suite de divers rapports faits à votre Département, je reçus instruction d'aller examiner l'exactitude de l'état qu'un propriétaire de limites dans ces agences avait fait de ses opérations forestières. Je fus heureux de constater que les divers rapports faits contre ce Monsieur avaient peu de fondement et que l'état par lui produit était à peu près correct. Je pris alors sur moi de visiter les livres de compte des deux agents de Montmagny et de Grandville et je les trouvai bien tenus.

On était alors à la fin de juillet, je remontai à Québec où je passai quelques jours, puis je me rendis à l'agence du Saguenay. Là je visitai les cantons situés en bas de la rivière Saguenay, passant deux ou trois jours dans chacun de ces cantons, y agissant comme agent et prenant connaissance des contestations qui existaient entre plusieurs colons de ces localités. C'était la première fois que j'avais occasion de visiter ce territoire; je constatai que depuis Tadousac jusqu'à la Baie de Mille Vaches, la majeure partie des terres était impropre à la culture et que dans les quelques endroits où il était possible de cultiver, le produit des fermes ne pouvait suffire seul à la nourriture des habitants.

Ma visite terminée dans l'agence du Saguenay, je revins à Québec où je restai plusieurs jours; puis, vers la fin d'août, je me rendis une seconde fois dans l'agence de Montmagny pour service spécial.

Plusieurs plaintes ayant été faites contre l'Agent de Rimouski au sujet de quelques-unes de ses transactions officielles, et une enquête sur la conduite de cet officier ayant été demandée à plusieurs reprises, je reçus instructions de votre Département de me transporter à Rimouski pour y tenir l'enquête sollicitée. J'y arrivai le 7 de Septembre accompagné de l'un des officiers de votre Département, en qualité de secrétaire.

Je commençai l'enquête le 8 et la terminai le 19 du même mois, me transportant d'un endroit à un autre pour la commodité des nombreux témoins que j'avais à interroger; toutes les transactions officielles de l'Agent durant les quinze années qu'il avait duré ses fonctions furent scrupuleusement et minutieusement examinées. Dans le volumineux rapport que je soumis à ce sujet, à votre Département, je fus heureux de constater que la plupart des accusations portées contre M. Lepage n'avaient aucun fondement quelconque, et que les autres étaient fortement entachées d'exagération. Je ne puis ici laisser passer sous silence les immenses services que me rendit mon secrétaire durant le cours de cette enquête.

A mon retour de Rimouski, je passai quelques jours à Québec où je m'occupai à préparer mes Rapports.

Le 5 Octobre, je laissai Québec pour me rendre à Leeds où je séjournai jusqu'au 11 du mois, puis je partis pour une visite d'inspection dans les agences situées sur la rivière Ottawa. J'arrivai le 16 à Thurso, résidence de l'officier préposé à l'agence de la Petite Nation. Là j'eus le douloureux spectacle de l'état chancelant de la santé de M. l'agent Cameron, à tel point que tout espoir de guérison était perdu ; et, lorsque, plus tard, j'appris sa mort, j'en fus bien plus affligé que surpris.

M. Cameron était un agent expérimenté, intelligent et d'une honorabilité, et d'une intégrité reconnues. Son fils qui lui a succédé comme agent, ne manquera pas, j'en ai la certitude, de donner pleine satisfaction au Département, vu la longue habitude des affaires qu'il a acquise dans le bureau de son père.

De Thurso, je me transportai à Ottawa, et de là, à Hull, maintenant chef-lieu de l'agence de la Gatineau. J'y examinai les livres de comptes et en général tous les livres de l'agence, et je les trouvai, comme je m'y attendais, bien tenus.

J'allai ensuite dans l'agence de Coulonges, auprès de M. Heath l'agent ; je trouvai ses livres de comptes corrects. Je lui donnai ensuite quelques conseils relatifs à différentes affaires de son agence : il me promit de les suivre. Je revins à Ottawa où je passai quelques jours. Durant mon séjour dans cette ville, je visitai souvent le bureau de A. J. Russell, Ecr., agent des Bois de la Couronne pour le district de l'Ottawa supérieur. Je profitai de ces visites pour me consulter avec lui, comme j'en avais reçu instructions, sur le meilleur système à établir pour rendre efficace le service des garde-forestiers. Je tenais aussi à me mettre au courant de la manière dont il dirigeait l'agence si considérable et si importante confiée à ses soins, car je n'ignorais pas que ses connaissances pratiques et sa longue expérience concernant les affaires des bois me guideraient sûrement dans les informations qu'il me donnerait et les suggestions qu'il aurait à me faire, et seraient pour moi d'une grande utilité.

Je laissai Ottawa le 21 octobre et, en descendant, j'arrêtai à Grenville chez M. Filion, préposé à la partie inférieure de l'agence de la Petite-Nation ; je trouvai les livres de ce Monsieur bien tenus et lui-même très-au fait des devoirs de sa charge.

Le 27, j'arrivais à Montréal, et le 28 je faisais l'inspection du Bureau de M. Belle, l'agent. Le soir de ce même jour, je laissais Montréal et le lendemain matin, j'arrivais à Québec.

De Québec, je partis le 3 novembre pour Chicoutimi ; c'était surtout pour affaires concernant les bois que j'étais requis d'aller dans cette agence. J'y terminai plusieurs affaires auxquelles je n'avais pu donner une solution définitive lors de ma première visite. En compagnie de l'agent, je me rendis auprès des différents propriétaires de limites ; je me fis montrer les états des bois qu'ils avaient coupés durant la saison précédente ; ces états étaient exacts. L'état affreux des chemins à cette saison de l'année, ne me permit pas de pousser mon inspection jusqu'à la Sous-Agence, au Lac St. Jean ; je quittai donc Chicoutimi le 11, et j'arrivai à Québec le lendemain.

Quelques jours après mon retour à Québec, je me transportai aux-Trois-Rivières dans le but de donner des instructions nécessaires à quelques personnes chargées par le Département de faire des inspections de terres dans cette agence. Je profitai de ma visite en cette ville pour examiner les livres du Dr. Dubord : tous étaient comme d'habitude bien tenus. Quand j'eus rempli mes instructions, je redescendis à Québec où j'arrivai le 21.

Des difficultés s'élevées au sujet de l'état fourni par un propriétaire de limites de ses opérations forestières dans l'agence de Montmagny relativement à la quantité des bois par lui coupés sur les dites limites durant la saison de 1873-1874,

je reçus instructions de faire une enquête sur cette importante affaire. En conséquence je visitai tous les chantiers où l'on était actuellement à couper du bois et qui étaient les mêmes que l'année précédente, et j'apportai à cette inspection tout le soin et l'attention dont j'étais capable. Je m'efforçai d'arriver à une solution équitable de cette grande difficulté. Ce service commencé le 16 se termina le 28 de Décembre, époque à laquelle je retournai à Québec ; de cette dernière ville, je me rendis à Leeds où je passai plusieurs jours à préparer le rapport que je devais soumettre au Département.

Je revins à Québec dans la première semaine de Janvier et j'y séjournai une partie du mois. A la fin du mois, je reçus instructions de me transporter dans l'agence de la Chaudière pour m'enquérir de plusieurs faits sur lesquels l'attention de l'Assemblée Législative avait été attirée à sa dernière session, relativement à du bois coupé par un propriétaire de limites dans cette agence, sur des terres antérieurement vendus à des colons. Je visitai une grande partie de ces terres ainsi que tous les chantiers où l'on était actuellement occupé à couper du bois : j'ai transmis à votre Département un rapport détaillé à ce sujet. Puis, je revins à Québec le 7 Février.

Au commencement de Février, l'officier préposé à l'agence de la Chaudière mourut de la maladie qui le minait depuis longtemps. Votre Département m'enjoignit alors de me rendre à St. Joseph (Beauce) et d'agir comme agent jusqu'à ce qu'un nouvel officier fut nommé pour remplacer M. Fortin. Je me transportai donc immédiatement à St. Joseph où Madame veuve Fortin me remit tous les livres, papiers, etc., etc., concernant l'agence. J'entraî aussitôt en fonctions et je fis, à cet effet, afficher des avis publics dans toute l'agence.

La mort de M. l'agent Fortin fut une perte considérable pour le Département des Terres ; il était, sans contredit, un des meilleurs agents de la province, et je suis heureux de pouvoir ici rendre un témoignage public au zèle et à l'habileté avec lesquels il s'est acquitté de ses importantes fonctions. Durant les deux ou trois derniers mois de sa maladie cependant, l'état chancelant de sa santé l'avait empêché de remplir ses devoirs comme par le passé, comme l'attestait le désordre qui régnait dans les papiers auxquels il avait alors occasion de référer, contraste frappant avec l'esprit d'ordre qui l'avait toujours caractérisé à un si haut degré.

Quelques jours après mon arrivée à St. Joseph, je visitai l'établissement français à Metgermette Nord ; le site en est admirablement choisi sur le côté ouest du lac des Abénaquis, dans le 8e. rang de ce canton. Plusieurs bâtiments ainsi qu'un excellent moulin à scie y sont déjà érigés. L'abattis comprend environ un mille de long sur les bords du lac, sur à peu près un demi-mille de profondeur en arrière ; et, si les espérances de l'habile gérant, M. Vannier, se réalisent, je n'ai aucun doute que cet établissement devienne très-florissant.

En terminant ce rapport, il ne me reste plus qu'à vous rappeler que, depuis le commencement de Février jusqu'au 30 Juin dernier, je suis toujours demeuré à St. Joseph, agissant comme agent des Terres et des Bois de la Couronne.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

JOHN HUME,

Inspecteur des agences

APPENDICE No. 23.

BUREAU DU CADASTRE,

Montréal, 30 Juin 1875.

A l'Honorable Commissaire des Terres de la Couronne.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre, sous ce pli, un tableau contenant un état des opérations du Bureau du Cadastre du District de Montréal, pendant l'année qui vient de s'écouler.

Nous sommes occupés dans le moment à comparer les Plans et Livres de Renvoi des localités cadastrées. Aussitôt cet ouvrage terminé, je vous enverrai ces documents.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble,

Et obéissant serviteur,

J. B. VARIN.

APPENDICE No. 23^a.

TABEAU SYNOPSIS des travaux du Bureau de Cadastre, District de Montréal, J. B. Varin, Directeur, pour l'année fiscale 1874-75.

LOCALITÉ.	Superficie des terrains cadastrés.		Nombre de parcelles désignées au Livre de Hen-vol.	Date de clôture.	Date de l'envoi au Département des Terres de la Couronne.	Date du dépôt.	Date de la Proclamation.	Époque de laquelle le doit être complété pour les 24 mois accordés pour renouveler l'enregistrement.	REMARQUES.
	Arpents.	Perc.							
COMTÉ DE LAVAL.									
Paroisse de St. Martin	15,810	20	9	5 octobre 1874.					
Paroisse de Ste. Dorothée	7,031	7	294	5 nov. 1874.					
Village de Ste. Rose	565	69	54	24 dec. 1874.					
Paroisse de Ste. Rose	18,906	39	126	14 janvier 1875.					
Paroisse de St. François de Sales	9,443	25	254	16 février 1875.					
COMTÉ DE ST. JEAN.									
Ville de St. Jean	1,075	58	247	10 juin 1875.					
	52,832	21	12						
			1,165						
			2,925						

APPENDICE No. 24.

Québec, 3 Juillet 1875.

A L'HONORABLE H. G. MALHIOT,

Ministre, Commissaire des Terres de la Couronne.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous présenter un état détaillé des travaux du Cadastre de la section sud-ouest et limitative du comté de Portneuf et du district de Québec, comprenant les paroisses St. Basile, du Cap-Santé, de Portneuf, de Deschambault et des Grondines. Les plans de ces cinq paroisses sont dressés et les Livres de Renvoi s'achèvent.

La superficie de ces cinq paroisses est de cent trente sept mille arpents, et forme 2,600 parcelles réparties comme suit :

St. Basile.....	33369 arpents	550 parcelles
Cap-Santé.....	19587 do	417 do
Portneuf.....	33490 do	660 do
Deschambault.....	25466 do	522 do
Les Grondines.....	25088 do	451 do

Cent-cinquante milles (150 milles) de chemins ont été triangulés et mesurés pour établir sur les plans cadastraux le parcours de ces voies ; on a levé les plans de rivières sur une longueur de 18 milles ; 41 milles de lignes seigneuriales et limitatives ont été mesurées ; à l'exception de la vallée très-profonde où coule la rivière Portneuf (cours d'eau très-sinueux, rempli de rapides, cascades et chutes) le territoire sur lequel se sont opérés les travaux précités est peu accidenté. Trois semaines ont été employées pour définir la ligne qui sépare la seigneurie de Gaudarville de celle de St. Gabriel, celle-ci prolongée jusqu'au canton de Gosford, a 23 milles de long.

La carte géographique du vaste comté de Nicolet avec le tracé de la rive gauche du fleuve St. Laurent vis-à-vis ce dit comte, est achevé.

La carte géographique, à 40 chaînes au pouce, qui comprend l'île de Montréal, l'île Jésus, l'île Bizard et l'île Perrot, aura pour limite au sud, la ligne parallèle 45°15', au nord de la ligne parallèle 45°48'30", à l'est, la rive droite du St. Laurent avec une partie des seigneuries de Boucheville, Longueil, Laprairie, au sud, le Saut St. Louis, Châteaugay et Beauharnois, à l'ouest, la ligne longitudinale 74°1' de Greenwich, ce travail avance rapidement ; l'île de Montréal est entièrement tracée, avec la rive droite du fleuve, depuis Beauharnois jusqu'au Cap La Trinité. (Varenes.)

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le ministre,

Votre dévoué et obéissant serviteur,

P. L. MORIN,

Directeur du Cadastre.

APPENDICE No. 24 (a).

TABLEAU SYNOPTIQUE des travaux du Bureau du Cadastre du District de Québec,
P. L. MORIN, Directeur, pour l'année 1874-75.

LOCALITÉ.	Superficie des Terrains cadastrés.			Nombre de parcelles.
	Arpents.			
St. Basile	33,369	550
Cap-Santé	19,587	417
Portneuf.....	33,490	660
Deschambault.....	25,466	522
Les Grondines.....	25,088	451
Totaux.....	137,000	2,600

APPENDICE No. 25.

BUREAU DU CADASTRE,

Trois-Rivières, 26 Juillet 1875.

HONORABLE H. G. MALHIOT,

Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre un tableau indiquant l'état des travaux exécutés par le Bureau de Cadastre du District des Trois-Rivières, pendant l'année expirée le 30 Juin dernier.

Dans le cours de cette année, seulement trois paroisses ont été complètement cadastrées, savoir : celles de St. Sévères, de St. Barnabé et de St. Etienne. Elles couvrent une superficie de 71,203.0.00 arpents et contiennent 1398 lots ou parcelles.

Il n'est peut-être pas hors de propos de remarquer que la paroisse de Ste. Anne d'Yamachiche est présentement cadastrée au deux-tiers, ou environ, et que cette partie renferme 570 numéros ; ce qui porterait le nombre total des désignations à 1968.

Comme vous le remarquerez, le nombre de parcelles numérotées et portées au Livre de Renvoi est moindre que ceux des années précédentes et ce fait demande quelques explications.

Outre les difficultés presque innombrables et assez sérieuses que nous avons rencontrées au cours du travail, dans les paroisses en général, et notamment dans celles de Ste. Anne d'Yamachiche et de St. Etienne, il faut remarquer que les officiers de ce Bureau n'ont pas été constamment occupés à des opérations dont le résultat est de grossir le nombre des désignations portées au Livre de Renvoi. Ainsi, il a fallu, conformément à vos instructions, faire, avec beaucoup de soin, le relevé de la rivière St. Maurice sur l'une et l'autre rives, depuis son embouchure jusqu'au confluent de la rivière Matawin, vaste travail, pour l'exécution duquel il a fallu établir 1134 stations de triangulation, sur un parcours de 165 milles et qui a tenu le géomètre de ce Bureau activement occupé depuis le 9 Janvier 1875 jusqu'au 12 Juin suivant ; sans compter le concours qu'ont dû lui donner les autres officiers de ce Bureau dans la construction du plan qu'il en a dressé en double, dont un sur l'échelle de 20 chaînes et l'autre de 80 chaînes au pouce

Depuis qu'il a terminé ce dernier travail, M. le géomètre Arcand a été constamment occupé à la vérification des lignes extérieures des Townships de Shawenigan, Caxton et son augmentation, lesquelles n'avaient pas été figurées correctement sur les plans officiels originaires transmis à ce Bureau par le Département. Il a été admis que pour fournir une base exacte et convenable aux plans officiels des paroisses qui composent ces Townships, il fallait indispensablement exécuter ces opérations de vérification auxquelles le géomètre a continuellement travaillé depuis le 14 Juin, et qu'il n'a pas encore terminé à l'heure qu'il est.

En tenant compte de l'importance et du caractère de ces opérations spéciales qui ont sérieusement détourné le Bureau de son travail ordinaire, on comprendra pourquoi le nombre des désignations est moindre que celui des années précédentes, bien que le travail ait été poussé avec autant d'attention et de vigueur que par le passé.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très-humble serviteur,

G. A. BOURGEOIS,

Directeur.

APPENDICE No. 25 (a).

TABLEAU SYNOPSIS des Travaux du Bureau du Cadastre, District des Trois-Rivières, depuis le 1er Juillet 1874 jusqu'au 30 Juin 1875. G. A. BOURGEOIS, Directeur.

LOCALITÉ.	Superficie des Terrains cadastrés.			Nombre de lots ou parcelles porteur au Livre de Renvoi.	Longueur en milles du relevé des chemins, rivières ou autres fronts irréguliers.	Date de l'envoi au Département des Terres de la Couronne.	Date de la Proclamation.	Époque de laquelle doivent compter les deux années accordées pour renouveler l'enregistrement.	REMARQUES.
	En pieds français pour villes et villages incorporés.	En arpents pour les parcelles exclusivement situées dans les Sections.	En acres pour les parcelles ou parties d'icelles exclusivement situées dans les townships.						
DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES, Comté de St. Maurice.									
Paroisse de St. Séveré.....	12239 0 00	222	22 milles.	9 Fév. 1875	(a) Il y a en outre le chaînage du front des propriétés et autres mesurages faits pour établir la superficie des parcelles qui ne sont pas entrés dans ce Tableau.
Paroisse de St. Barnabé.....	8671 0 00	11396 0 00	587	23 "	13 Mars 1875	
Paroisse de St. Etienne.....	30902 0 00	589	60 "	29 Mai 1875	
Relevé de la Rivière St. Maurice.....	160 "	
Totaux.....	20900 0 00	42298 0 00	1398	265 milles (a)	

APPENDICE No. 26.

Montmagny, 28 Juin, 1875.

A l'Honorable Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous soumettre un exposé des travaux exécutés sous ma direction au Cadastre de Montmagny pendant l'année expirant le 30 juin 1875. Depuis que l'on m'a confié la direction de ce Bureau, j'ai complètement terminé le Cadastre des paroisses de St. Thomas, de Berthier, de St Pierre et de St. François, le tout donnant une superficie de 82,678 arpents et 2,184 acres faisant partie du 1er. Rang du Township Armagh, annexé à la paroisse de St. François, le nombre total de parcelles est de 2,443, réparties comme suit :

	Nos.	Arpents.
St. Thomas.....	1171	33,840
Berthier.....	316	7795
St. Pierre.....	476	22,125
St. François.....	434	18,918
1er. Rang d'Armagh	46	2184 acres.

Je dois faire remarquer que, outre l'ouvrage qui figure sur les plans transmis à votre Bureau, j'ai profité de la saison d'hiver pour faire le relevé de la rivière du Sud sur un parcours de 9 $\frac{1}{4}$ milles et du bras St. Nicolas sur un parcours de quinze milles en dehors des paroisses aujourd'hui cadastrées,

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. CASGRAIN.

Directeur.

APPENDICE No. 26a.
TABLEAU SYNOPSIS des travaux du Bureau de Cadastre, District de Montmagny, Eug. Casgrain, Directeur,
 pour l'année fiscale 1874-75.

LOCALITÉ.	Superficies des terrains cadastrés.		Nombre de parcelles désignées au Livre de Renvoi.	Date de la clôture.
	Arpents.	Perches. Acres.		
CONTÉ DE MONTMAGNY.				
Paroisse de St. Thomas	33,840	1,171	
Paroisse de Berthier.....	7,795	316	
Paroisse de St. Pierre	22,125	476	
Paroisse de St. François	18,918	434	
Premier rang d'Arnagh	46	
Totaux.....	82,678	2,453	

2,184

2,184

APPENDICE No. 27.

BUREAU DU CADASTRE,

St. Jérôme, 10 Juillet 1875.

E. E. TACHÉ, ECR.,

Asst. Commissaire des Terres de la Couronne; Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant des opérations de mon Bureau pour l'année expirant au 30 Juin dernier. Le Cadastre de la paroisse St. Janvier, bien qu'il soit entré dans le rapport des ouvrages faits jusqu'au 30 Juin 1874, n'a été terminé que le 21 Juillet de la même année, comme je l'ai d'ailleurs expliqué à ce rapport.

Depuis ce temps, c'est-à-dire depuis le 21 Juillet 1874, nous avons fait les ouvrages suivants, savoir :

Paroisse Ste. Monique	Nos.	Superficie	
(Partie située dans le Comté de Terrebonne).....	45	1576	58
Village Ste. Thérèse.....	270	425	27
Paroisse Ste. Thérèse.....	948	36767	27
Totaux.....	1263	38769	74

Ces ouvrages se trouvaient terminés au premier Juin dernier et le mois de Juin a été employé à faire les arpentages et à préparer le plan de la ville de Terrebonne.

Il est, je pense, de mon devoir de consigner dans le présent rapport les difficultés plus qu'ordinaires que nous avons rencontrées dans la confection du Cadastre de la paroisse de Ste. Thérèse, difficultés telles qu'elles ont plus que doublé le travail que nous aurions eu à faire dans des circonstances ordinaires. Il y a dans cette paroisse sept concessions de terres à bois n'offrant aucune trace d'arpentages et dans quatre desquelles il n'y a pas même de chemins de front. Dans ces dernières concessions, il n'y a nulle part de clôtures ou travaux mitoyens. Ces terres, comme vous pourrez le voir par le plan, sont très-morcelées et appartiennent en grande partie à des résidents du comté Laval et du comté des Deux-Montagnes. Les livres du seigneur sont tenus de manière à ne pouvoir fournir aucun renseignement utile concernant ces terres ; et dans ceux de la municipalité, on ne trouve qu'une liste de noms sans aucune désignation de propriété, et même pour la plus grande partie, sans indication de concession. Les mêmes difficultés se sont rencontrées pour les lots qui se trouvent sur la Rivière-aux-Chiens, entre le No. 587 et le No. 610. Nous nous sommes trouvés dans la nécessité d'aller à domicile chez les propriétaires, prendre des extraits de leurs titres et compulsier les greffes des notaires de Ste. Thérèse et des paroisses environnantes pour trouver ceux de ces titres qui nous échappaient.

Par ce moyen, nous avons pu remplir les vides du plan, moins les Nos. 417 et 801 que nous avons numérotés en bloc et marqués au Livre de Renvoi comme terres abandonnées. Le fait suivant peut donner une idée du travail que nous avons dû accomplir pour arriver au résultat obtenu.

Le nombre de lots entrés au Plan est de.....	948
Et celui des propriétés entré au rôle de cotisation de la paroisse est de.....	708
	<hr/>
	240

D'où il résulte que nous avons trouvé 240 lots nouveaux ou inconnus jusqu'à présent, par le moyen que je viens d'indiquer.

La moyenne du coût par numéro, par suite du retard considérable que ce travail nous a fait subir, va sans doute être augmentée de beaucoup; mais, toute élevée qu'elle se trouve, elle l'est encore moins qu'on pourrait le supposer en tenant compte du travail effectué. Pour trouver cette moyenne, il faut compter les dépenses seulement à partir du 21 Juillet 1874, jour auquel le Cadastre de St. Janvier a été terminé, jusqu'au premier Juin dernier, temps auquel nous avons commencé le Cadastre de la ville de Terrebonne qui ne se trouve pas entré dans ce rapport.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

J. A. HERVIEUX,

Directeur.

APPENDICE No. 27a.

TABLEAU SYNOPYIQUE des travaux du Bureau du Cadastre de St. Jérôme, J. A.
Hervieux, Directeur, pour l'année fiscale 1874-75.

LOCALITÉ.	Superficie des terrains cadastrés.		
	Nombre de parcelles.	Arpents.	Perches.
Paroisse Ste. Monique (partie située dans le comté de Terrebonne)	45	1,576	58
Village Ste. Thérèse	270	425	27
Paroisse Ste. Thérèse	948	36,767	27
Totaux	1,263	38,769	74

APPENDICE No. 28.

E. E. TACHÉ, ECR.,

Asst. Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre, sous ce pli, un tableau des opérations du Cadastre du District d'Ottawa pour les onze mois terminés le 30 Juin dernier. Ces opérations couvrent une superficie de 38,247 acres, 84 perches et 120 pieds, le tout divisé en 2550 lots ou parcelles.

En outre de la rivière Ottawa qui a été relevée, à partir de la limite est du canton Onslow, jusqu'à l'embouchure de la rivière du Lièvre, il y a aussi cette partie de la rivière Gatineau qui forme la limite est de la ville de Hull.

Le Plan Officiel et le Livre de Renvoi du village incorporé d'Aylmer sont maintenant terminés. Ils vous seront expédiés sous peu, par l'express, lorsque nous nous serons procuré un étui en ferblanc.

Une partie de la ville de Hull serait maintenant cadastrée si notre temps n'avait pas été employé à faire le relevé de la rivière Ottawa.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéist. serviteur,

CHS. LEDUC,

Directeur.

Bureau du Cadastre,
Hull, 1er Juillet 1875.

APPENDICE No. 28 (a).
 TABLEAU SYNOPSIS des Travaux du Cadastre du District d'Ottawa, à partir du 1er Août 1874 jusqu'au 30 Juin 1875.
 CHARLES LEDUC, DIRECTEUR.

LOCALITÉS.	Mesure anglaise. Superficie des Terrains cadastrés.					Nombre de par- celles désignées au Livre de Ren- vol.	Date de la clôture.	Date de l'envoi des Terres de la Couronne.	Longueur en mil- les du relevé des chemins, riviè- res et des lots irréguliers.
	Pieds anglais.	Egal à Acres.	Roods.	Per.	Pds.				
COMTÉ D'OTTAWA.									
Canton d'Eardley	1,574,275,279	=	36,140	1	22	00	15 Fév. 1875..	2 Avril 1875..	Milles. 55-61-83 Chaines.
Village incorporé d'Aylmer	91,786,929	=	2,107	22	120	Milles. 25-00-00
Relevé des Rivières Ottawa, Gatineau et du Lièvre, (partie)	=	Milles. 56-00-00
Totaux.....	1,666,062,208	=	38,247	2	04	120	Milles. 136-61-83

APPENDICE No. 29.

BUREAU DU CADASTRE,

Beauharnois, 30 Juin 1875.

E. E. TACHÉ, ECR.,

Assistant Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.

. MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre avec la présente le rapport des travaux accomplis par le Bureau du Cadastre dont j'ai la direction pour l'année finissant le trente Juin courant.

Le nombre des parcelles insérées au Livre de Renvoi ne correspond guère avec la somme d'ouvrage accompli pour parvenir à ce résultat, vu les difficultés inhérentes à l'organisation d'un nouveau Bureau et l'absence totale de plan pour guider le géomètre dans ses travaux et plus particulièrement dans le relevé des rivières et du canal de Beauharnois.

En l'absence de toute indication précise sur les limites de la paroisse de St. Clément, la détermination de ces limites n'a pas été pour nous d'une légère difficulté, mais ce travail facilite grandement le cadastrage des paroisses avoisinantes dont les travaux se trouvent par là même considérablement avancés bien qu'ils ne puissent faire la matière du présent rapport.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble serviteur,

L. A. SEERS.

APPENDICE No. 29a.

TABLEAU SYNOPTIQUE des travaux du Bureau du Cadastre, District de Beauharnois
L. A. Seers, Directeur, pour l'année fiscale 1874-75.

LOCALITÉ.	Superficie des terrains cadastrés.				Nombre de parcelles désignées au Livre de Rendement.	Date de clôture.
	Pieds.	Arpents.	Perc.	Pds.		
COMÉ DE BEAUHARNOIS.						
Ville de Beauharnois	16,561,192	450	2	561	30 juin 1875.
Paroisse de St. Clément.....	20,771	45	66½	555	30 juin 1875.
Total.....	16,561,192	21,221	47	66½	1,116	

APPENDICE No. 30

BUREAU DU CADASTRE,

Joliette, 5 Juillet 1875.

A L'HONORABLE H. G. MALHIOT,

Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur les opérations du Bureau du Cadastre du district de Joliette pendant l'année fiscale qui vient de s'écouler.

Pendant cette période, on y a fait et complété le plan officiel de la ville de Joliette et celui de la paroisse de St. Charles Borromée, le premier en cinq sections et l'autre en deux sections avec les livres de renvoi qui y correspondent.

Ces divers plans couvrent une superficie de 31,905,639 pieds anglais, 11,707 arpents, et 3,062 acres, soit 16,198 arpents, si l'on réduit les différentes mesures à la même échelle, et les livres de renvoi contiennent 936 désignations de parcelles.

Le Plan et Livre de Renvoi de la paroisse de St. Charles Borromée vous seront transmis aussitôt après l'expiration des trente jours pendant lesquels ils seront exposés pour inspection par les intéressés

Ces résultats qui, je l'espère, vous paraîtront suffisants, ont nécessité une grande somme de travail, eu égard au manque d'informations et de pièces propres à en faciliter l'exécution, et au mode d'opération qu'il a fallu adopter en conséquence. Les plans des seigneuries étant irréguliers, ils n'ont pu servir de base au plan officiel ou aider à constater et établir le périmètre des paroisses; en sorte qu'il a fallu tout créer avec la chaîne et l'échelle, ce qui a nécessité des opérations longues et plus souvent très difficiles, à raison de la situation des lieux et de la rigueur extraordinaire de l'hiver pendant lequel on a opéré. On devra aussi, j'espère, tenir compte des retards occasionnés par l'organisation du Bureau et des préparatifs indispensables qui ont dû précéder sa mise en opération.

Je dois ajouter qu'outre le chaînage des fronts et des profondeurs fait pour établir la superficie des parcelles, on a chaîné 342 arpents de parcours pour faire le relevé du littoral de la rivière L'Assomption.

Je suis heureux de pouvoir vous assurer que, malgré les difficultés qu'on a eu à vaincre, le travail exécuté offre toute l'exactitude désirable pour le but qu'il est destiné à servir.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble serviteur,

M. CRÉPEAU.

Directeur.

APPENDICE No. 30a.

TABLEAU SYNOPTIQUE des travaux du Bureau de Cadastre, District de Joliette, M
Crépeau, Directeur, pour l'année fiscale 1874-75.

LOCALITÉ.	Superficie des terrains cadastrés.				Nombre de par- celles désignées au Livre de Ren- voi.	Date de clôture.
	Pieds.	Arpents.	Per.	Pieds.		
Joliette (ville)	31,905,639	599	26 janvier 1875.
Paroisse St. Charles Borromée	15,330	14	283	337	30 juin 1875.
Total	31,905,639	15,330	14	283	936	

APPENDICE No. 31.

L'Ange-Gardien, 14 Juillet 1875.

E. E. TACHÉ, ECR.,

Asst. Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus le rapport que vous m'avez demandé touchant les travaux de Cadastre que j'ai effectués durant l'année fiscale 1874-75.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

N. V. LE FRANÇOIS.

APPENDICE No. 31 (a)

TABLEAU SYNOPTIQUE des Travaux du Cadastre faits par N. V. LE FRANÇOIS, ECR., A. P., dans le Comté de Montmorency durant l'année fiscale 1874-75.

LOCALITÉ.	Superficie des terrains cadastrés.			Nombre de parcelles désignées au Livre de Renvoi.	Date de la transmission au Département des Terres de la Couronne.	
	—	Arpents.	Perch.			Pieds.
Paroisse de Ste. Brigitte de Laval.....	30,724	14	199	445	8 Octob. 1874
Paroisse du Château Richer.....	70,019	91	74	649	3 Juillet 1875
	100,744	05	273	1094	

APPENDICE No. 32.

Beauport, 12 Février 1875.

A l'Honorable Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre le Plan et Livre de Renvoi de la paroisse de St. Adolphe, comté de Montmorency.

Je suis avec respect,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. O. LE FRANÇOIS,

A. P.

APPENDICE No. 32 (a).

TABLEAU SYNOPTIQUE des travaux exécutés par P. O. LEFRANÇOIS, Ecr., A. P., dans le Comté de Montmorency, durant l'année 1874-75.

LOCALITÉ.	Superficie des terrains cadastrés.				Nombre de parcelles désignées au Livre de Renvoi.	Date de Cloture.
	Pieds.	Arpents.	Perch.	Pieds.		
St. Adolphe, (paroisse)	30,550	00	00	407	

APPENDICE No. 33.

L'Honorable Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur les opérations du Cadastre dans la ville de Sherbrooke pour l'année finissant le 30 Juin 1875.

Nous avons commencé par établir et mesurer à peu près deux milles de la limite ouest de la ville dans Sherbrooke Nord et effectuer le relevé d'à peu près un mille trois-quarts de la rive nord de la rivière Magog ; opération qui a été très difficile à exécuter vu l'escarpement des rives de ce cours d'eau.

Nous avons déterminé par des bornes de pierre une partie des lignes des rues Liverpool, Queen, London, Wolfe, Walton et Walter et avons mesuré 232 lots.

Sherbrooke Sud.

Nous avons mesuré à peu près un mille trois quarts de la limite sud de la ville, effectué le relevé, sur une longueur d'un mille et demi de la rive sud de la rivière Magog et nous avons déterminé par des bornes de pierre les lignes des rues Groves, Peel, Goodhue, Gordon, Sanborn, Alexander et Ball, aussi partie des lignes des rues King, Wellington, Belvédère, Market, Factory et Dépot, et avons mesuré 133 lots.

Sherbrooke Est.

Nous avons effectué le relevé des deux rives de la rivière Saint François sur un parcours de $5\frac{1}{2}$ milles, avons établi d'une manière définitive avec des bornes de pierre partie des lignes des rues Bridge, Council, Bowen et avons mesuré 334 lots.

Nous avons éprouvé beaucoup de lenteur dans nos opérations par le manque presque total de bornes, qui auraient été d'un grand secours pour nos travaux dans cette ville.

Feu R. Oughtred, A. P., m'a dit que dans les arpentages exécutés par lui dans Sherbrooke (excepté dans ceux effectués pour la British American Land Co.) vu le manque de données satisfaisantes à cet effet, il avait toujours hésité d'établir aucune borne.

Le plus grand nombre des subdivisions furent faites par feu J. Pennoyer, Ecr., A. P., et à différents intervalles ; il mit rarement d'autres bornes que de simples piquets en bois, lesquels (lorsqu'ils ne furent pas détruits ou enlevés) tombèrent de vétusté et ses points de départ dans les arpentages subséquents doivent, dans un grand nombre de cas, avoir été pris à peu près, vu que nous avons trouvé une grande différence dans la longueur de la même ligne, telle que mesuré sur le terrain et telle que donnée par lui sur ses plans et dans ses minutes de la subdivision de la ville maintenant de record dans le bureau de la B. A. L. Co.

Nous avons la chaîne dont se servait M. Pennoyer laquelle se trouve être longue de 66 pieds 4, au lieu de 66 ; et presque dans tous les cas ses mesures ont toujours excédées cette longueur, dans quelques cas nous avons trouvé un manque, mais en général un surplus.

Je crois toutefois que nous avons effectué la partie la plus difficile de notre travail et que nos progrès seront à l'avenir plus satisfaisants quoiqu'ils doivent être encore assez lents à cause de l'inexactitude des arpentages antérieurs et surtout à cause du manque de bornes dans la plupart des endroits de la ville, et de plus, parce que les clôtures entre les propriétés ne sont pas dans les lignes qu'elles devraient occuper.

Dans quelques cas de ventes, effectuées par la Compagnie B. A. L. Co., à certaines personnes, nous avons constaté que les acquéreurs ont empiété de plusieurs pieds sur le terrain de la dite Compagnie, il est même à notre connaissance d'un cas où le propriétaire empiète d'au delà de 20 pieds. Nous sommes en possession de tracés et copies d'une grande partie des plans des propriétés de cette ville. Nous avons examiné avec soin et avons pris des extraits des procès-verbaux de feus les arpenteurs Pennoyer et Oughtred et aussi de ceux de l'arpenteur A. H. Whitcher et nous n'avons rien négligé afin d'obtenir toutes les informations possibles des personnes que nous avions raison de croire en état de nous renseigner et de nous aider dans le travail qui nous est confié.

Anfin de s'assurer de la position exacte des lignes, etc., M. Towle et moi avons cru nécessaire d'être continuellement sur le champ durant une grande partie de l'année qui vient de s'écouler.

D'après la connaissance que nous avons maintenant de la ville, l'un de nous sera constamment employé sur le champ et l'autre dans le bureau.

Le tout humblement soumis.

JAMES ADDIE,
Directeur.

Sherbrooke, 30 Juin 1875.

APPENDICE No 34.

RAPPORT

— SUR LA VÉRIFICATION DE CERTAINS ARPENTAGES DU SIXIÈME RANG DU CANTON DE WOLFE.

Pour compléter la vérification du sixième rang, je traçai une ligne en profondeur sur le dit rang, entre les lots No 28 et 29 dont le mesurage me donna 83,35 chaînes.

Cet endroit est passablement plan n'offrant que quelques légères ondulations, et formant un contraste avec le reste du Township qui est généralement montagneux ; ce qui n'empêche pas cependant d'y trouver partout des sites avantageux pour l'établissement de fermes.

Le sol y est de qualité supérieure et généralement sans roches.

Le bois de commerce, tel que le pin, a été exploité naguère ; on n'y trouve plus que quelques sujets sans valeur aucune, ce n'est que très rarement que nous y rencontrons l'épinette marchande. Le bois le plus commun et qui a quelque valeur est l'érable et le merisier. L'espèce ulmacée y est représentée par de magnifiques ormes qui attirent l'attention de temps en temps.

Je remarquai que le chemin qui traverse le canton sur les 5 et 6ème rangs, et qui a été fait à l'aide de subventions du Gouvernement, a eu pour résultat d'attirer dernièrement dans cette contrée de vigoureux pionniers, qui sont en voie de défricher une partie du rang que je viens d'arpenter.

Enfin ayant terminé la vérification du 6me. rang, je procédai, la glace étant alors favorable, au relevé du contour des lacs Hélène, Carré, Nautel, Godon, Cartier, à la Petite Truite et Wolfe qui est le plus important, ayant neuf milles de contour. Ce dernier est exclusivement connu parmi les habitants de Ste. Agathe, sous le nom de lac aux Grenouilles, nom qui doit son origine à la massette à larges feuilles, de la famille des typhacées, vulgairement appelée grenouilles, qui croît en abondance dans la grande baie du nord-est.

En faisant le relevé de ces lacs, j'ai toujours eu soin de relier leur position avec celle des lignes et des poteaux les plus rapprochés du bord de chacun d'eux, où je fixais ma première station.

La truite abonde dans tous ces lacs et je n'ai pas été peu étonné de voir qu'on en faisait une pêche considérable dans le temps prohibé par la loi.

Leurs rives sont bordées d'une végétation généralement de bois mêlé, comprenant, merisier, érable, sapin, épinette rouge et grise, mais aussitôt que le terrain devient plus élevé, les bois francs dominent en général.

Ayant ainsi terminé toutes mes opérations, je pliai bagage, et me transportai immédiatement au village de Ste. Agathe; où je congédiai quatre hommes.

De là je me rendis en toute diligence chez moi, arrivant le vingt-six Décembre dernier.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

L. LECLERC,
Arpt. Prov.

St. Jean Port-Joli, 18 Janvier 1875.

APPENDICE No. 35.

A l'Honorable Commissaire des Terres de la Couronne.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de mes procédés et des travaux d'arpentage exécutés en vertu des instructions émanées de votre Département en date du 7 Octobre 1873, relativement au canton Boucher.

J'ai aussi fait la reconnaissance des terrains occupés par les *Squatters*. J'ai figuré ces terrains sur le plan ci-joint par des lignes en rouge, et j'ai désigné les blocs par des lettres.

Il y a actuellement dix-huit lots du 1er rang qui ont des occupants, et présentent déjà plus ou moins d'améliorations. Les légumes, le foin et l'avoine y réussissent très-bien, et je crois que la généralité des terres de ce canton sont propres à cette sorte de produits.

On y voit à la vérité peu de terrains bas et de prairies naturelles, comme à certains endroits de la rive du St. Maurice, mais c'est partout une terre jaune de bonne qualité.

Les terrains les plus élevés sont de sept à huit cents pieds au-dessus du St. Maurice ; ils s'élèvent graduellement à cette hauteur sur une étendue variant de un mille et demi à cinq milles et plus.

Dans un pays présentant des pentes aussi rapides que celui-ci, il n'est pas étonnant d'y voir assez souvent des flancs de rochers nus, mais ce qui est à remarquer, c'est qu'au pied et sur le sommet de ces mêmes rochers, on voit une variété de beaux bois qui ne croissent que sur les bonnes terres. Si le sol est en maint endroit pierreux, ce n'est pas toutefois un obstacle invincible au défrichement ; car à part d'une couple d'endroits escarpés et sur le roc vif, nous avons planté tous les autres poteaux solidement en terre.

Les détails de mes procédés et les remarques faites sur le terrain, se trouvant au long dans mon journal, et mes notes ci-jointes accompagnés d'un plan figuratif, j'ai l'honneur de vous soumettre le tout,

Très-respectueusement,

Votre obéissant serviteur,

J. BERNARD,
A. P.

Trois-Rivières, Juillet 1874.

APPENDICE No. 35a.

A l'Honorable Commissaire des Terres de la Couronne.

MONSIEUR,

Le premier rang du canton Boucher, qui présente en grande partie des terrains élevés, est riche en bois d'une grande variété, et fournit une bonne proportion de terre arable, qui consiste en savanne couverte de frêne, et d'épinette rouge. Les bois francs couvrent généralement les parties les plus élevées et sont entremêlés d'une riche végétation de coudres et de buis. La petite rivière Batiscan, et la rivière des Prairies, par où se déchargent les eaux des lacs Dickey et Dawson offrent des pouvoirs d'eau magnifiques : la différence de niveau me paraît en moyenne, de 25 par 1000 pieds.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. BERNARD

Trois-Rivières, 19 Août 1874.

APPENDICE No. 36.

Rivière Matawin, Lac Cyprès, &c., &c., par F. P. Quinn, A. P.

En sus du rapport que j'ai transmis au Département en Juin dernier, sur l'arpentage et relevé du lac Cyprès, de la rivière de ce nom et de la rivière Matawin, ainsi que de ses principaux tributaires, jusqu'à la hauteur des terres, exécuté en vertu d'instructions datées du 6 Février 1873, j'ai à vous informer que, conformément à votre lettre, en date du 17 Octobre de la même année, j'ai tiré et complété les lignes transversales depuis la ligne de comté jusqu'à la dite rivière Matawin, opération que j'ai effectuée ainsi qu'il appert par mes rapports ci-joints ; et en ce faisant, je n'ai remarqué aucun changement dans l'aspect général de l'endroit. Le terrain sur la ligne, à vingt milles en arrière des cantons arpentés de Chilton et Cartier, est, en grande partie arable et bien boisé en merisier, cèdre, sapin et épinette. Il y a aussi beaucoup de pin blanc dans le voisinage des lacs ; mais il est de qualité inférieure. Le sol qui est de terre grasse (marne) est passablement rocheux ; mais somme toute, sur le parcours de la ligne, du côté sud-ouest du lac et des rivières Cyprès et Matawin, le terrain est bon et pourrait former une paroisse assez considérable.

De ce point, j'ai continué la seconde ligne transversale, trente milles en arrière des cantons sus-nommés, et là où le terrain n'est point bas ou savañeux, il est onduleux et rocheux. Le bois, qui est composé de sapin, épinette et merisier blanc, est d'une petite venue, et près de la branche ouest de la rivière Matawin, c'est une aunaie, et l'eau de ce tributaire est stagnante et impure, tellement que la glace n'y est jamais bonne, et ces rivières et leurs tributaires sont en conséquence dépourvues de toute espèce de poisson.

APPENDICE No. 37.

Canton Carignan, par T. C. de Lachevrotière, A. P.

A L'Honorable Commissaire des terres de la Couronne.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre le présent rapport sur mes opérations d'arpentage de partie du canton Carignan pour la subdivision en lots de ferme des premier, deuxième et troisième rangs et du rang A de ce canton, ayant front sur la rive sud-est du St. Maurice, vis-à-vis le canton Turcotte, dans le comté de Portneuf. Ces opérations ont été faites en conformité des instructions que votre Département m'a transmises en date du 29 Août dernier.

Le terrain arpenté et subdivisé jusqu'ici en rangs et lots dans Carignan, savoir : le 1er. rang A et le 3e rang, est avantageux à la colonisation tant par la qualité du sol que par la proximité de ces rangs de la rivière St. Maurice, les quels rangs ont leur front sur la dite rivière. On y rencontre de beaux fonds d'alluvion, couverts d'une riche terre brune ou jaune complantée en orme, frêne, pruche, bouleau, pin, épinette et sapin ; aussi une partie de ces lots sont déjà pris et occupés par des colons qui y résident.

“ Le bois est généralement beau et long ; c'est comme je viens de le dire, l'orme, le frêne, le sapin, le bois blanc, et l'épinette blanche. Cette dernière espèce semble dominer. On n'y rencontre que très-peu d'érable. Le pin, quoiqu'en assez bonne quantité, a passablement été ruiné par l'exploitation qui s'y est faite depuis nombre d'années, sur une grande échelle.

“ Le climat est généralement doux et avantageux à la culture ; j'en ai la pleine conviction par l'abondance en foin, grains et légumes que j'ai eu occasion de voir récolter dans les champs des colons de Carignan.

“ Je ne vois pas de meilleur moyen de développer les ressources et les avantages de ce canton, ainsi que ceux du territoire du St. Maurice que d'y amener la navigation à vapeur sur la rivière St. Maurice depuis les Piles jusqu'à la Tuque, aussitôt que le chemin de fer des Piles sera fait.

“ Il y a dans le canton de Carignan plusieurs colons établis et résidants sur les bords du St. Maurice. Ci suit le tableau contenant les noms, la largeur, profondeur et la superficie de leurs terrains, améliorations, etc., etc.

“ Bloc A, occupé par A. P. Swezey, consistant en 5 lots de 13 chaînes de largeur sur la profondeur du rang, étant les 1e., 2e., 3e., 4e. et 5e., lots du premier rang de Carignan, formant 718 acres de terre en superficie ; de plus le même occupe une pointe de terre sur la devanture de ces lots de 30 acres environ en superficie. M. Swezey peut avoir 60 à 70 acres de terre en culture, est bâti de maison, grange, étable et autres dépendances et y réside avec sa famille.

“ Lot No. 17 du rang A et lot No. 18 du 1er. rang, de 13 chaînes de largeur chaque, sur la profondeur des rangs, occupés par Jérémie St. Laurent, formant 254 acres de terre en superficie, sur lesquels il est bâti de maison, grange et étable et y tient feu et lieu.

“ Bloc B, retenu par Ovide Dontigny, consistant en treize chaînes de largeur, sur la profondeur du 3e rang, formant une superficie de 519 acres, qui y a déjà construit un moulin à scie d'assez grandes dimensions pour lui permettre d'y ajouter une paire de moulages, comme il se le propose, au printemps, pour l'avantage de la colonisation.

“ Bloc C, occupé par M. G. A. Gouin, commerçant de bois, consistant en 67 chaînes et 69 mailles de largeur, sur la profondeur du 3e rang en cet endroit, formant une superficie de 689 acres ; est bâti de maisons, granges, étables, écuries et autres dépendances, et le tout est occupé par un fermier et hommes à gages.

“ Bloc E, occupé par Ovide Dontigny, ci-devant nommé, consistant en 20 chaînes et six mailles de largeur, sur 161 chaînes de profondeur, formant 322 acres en superficie. Sur ce bloc sont construites une maison et autres dépendances, ainsi qu'une chapelle et sacristie.

“ Le dit Ovide Dontigny occupe aussi, pour l'avoir acquis, le terrain que possédait un nommé Nault : lequel terrain se trouve enclavé dans le dit bloc E.

“ Bloc F, occupé par J. Bte. Bellemare, consistant en 2 chaînes et 97 mailles de largeur, sur 160 chaînes de profondeur, formant une superficie de 47 acres et 2 roods, sur lequel il s'est bâti de maison, grange et étable et y tient feu et lieu.

“ Bloc G, occupé par Jean-Bte. Anisse, consistant en 11 chaînes et 46 mailles de largeur, sur 160 chaînes de profondeur, formant une superficie de 183 acres, 1 rood, et sur lequel il est bâti et tient feu et lieu.

“ Bloc H, retenu par le dit J. Bte. Bellemare, consistant en 4 chaînes et 10 mailles de largeur, sur 160 chaînes de profondeur, formant 160 chaînes, 2 roods en superficie.

“ Bloc I, occupé pour l'utilité de la chapelle ou église de l'endroit, consistant en 8 chaînes et 90 mailles de largeur sur 160 de profondeur et formant 142 acres de terre en superficie.

“ Bloc K, retenu par Narcisse Bellemare, consistant en 13 chaînes et 60 mailles de largeur, sur 160 chaînes de profondeur, et formant 217 acres et 2 roods de terre en superficie, sur lequel une petite maison est construite. No. 64 et dernier lot du 3e rang, occupé par Joseph Dontigny, consistant en 8 chaînes de largeur, sur 100 chaînes de profondeur, formant 80 acres de terre en superficie et sur lequel est construite une grange.

“ Mes instructions m’ enjoignaient aussi de reconnaître le Bloc R, retenu par MM. Benson, Bennett & Cie, mais je n’ai pu le faire pour la raison que je n’ai trouvé personne pour me montrer ni m’indiquer les bornes de ce terrain.

“ La superficie du terrain arpenté et divisé en lots de ferme dans Carignan est de 19,711 acres et 2 roods. ”

APPENDICE No. 38.

Canton Ouimet, par L. S. E. Grondin, A. P.

Toute la partie arpentée du canton Ouimet et comprenant une étendue de 19,980 acres, est certainement une bien belle partie de terrain, étant unie et d’un sol d’une excellente qualité, couvert de diverses espèces de bois d’une très-belle venue et de bonne qualité. Il serait assez difficile de trouver une plus belle partie de terrain et aussi avantageuse à la colonisation, le sol étant d’une qualité supérieure, préférable même à celui de Massé parce qu’il est moins élevé. Si le Gouvernement fait ouvrir une route dans ce canton, pour communiquer au chemin Taché, je n’ai aucun doute que cette partie se défrichera vite par les facilités qu’y trouveront les colons et la fertilité du sol.

APPENDICE No. 39.

A l’Honorable Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.

MONSIEUR,

Obéissant aux ordres contenus dans votre lettre d’instructions en date du 16 Janvier dernier, m’ordonnant de faire le relevé de la trivière Petit Péribonka, nous avons de suite organisé un parti d’hommes suffisant pour mener à bonne fin les opérations sur cette rivière, qui décharge ses eaux à l’embouchure de la grande rivière de ce nom, sur la rive nord du lac St. Jean.

Partant d’un poteau planté sur la rive nord-est de la dite rivière, nous avons fait le chaînage, et relevé les sinuosités de son cours depuis son embouchure jusqu’à sa source, marquant les milles sur tout son parcours possible, rencontrant peu d’obstacles et sans perdre une journée.

On trouve sur les 8e., 12e., 14e., 16e., 23e., 56e., 78e. milles des chutes de 10, 15 à 30 pieds d’élévation ; les principaux rapides sont sur les 11e., 13e., 25e., 36e., 39e., 40e. et 78e. milles et mesurant de deux à quatre-vingts chaînes. Les lacs sont peu importants ; les plus considérables que j’ai explorés alimentent les petits tributaires qui se déchargent dans la rivière soit d’un côté ou de l’autre.

Sur le 51me. mille commence un brûlé qui s’étend jusqu’au 78me. mille ; le feu y a détruit la forêt primitive ; mais une nouvelle pousse de pin gris, tremble et bouleau, claire semée sur les montagnes, recouvre en grande partie les plateaux.

Les montagnes commencent au 39^{me} mille, bordent la rivière, des deux côtés, jusqu'au 57^{me} mille, et de là s'en éloignent, principalement du côté ouest, pour la rejoindre de nouveau au 74^{me} mille, se terminent à la hauteur des terres par de petits mamelons arrondis, qui contournent les bords des lacs, des Iles et des Ilets et s'affaissent au niveau de l'horizon dans la direction du nord-ouest.

Les essences de bois dominantes sont l'épinette grise, le sapin, le bouleau, le pin gris ou cyprès, le merisier, le tremble, le pin blanc et jaune, le peuplier, le frêne, l'orme, le saule, l'aulne, le bois blanc, le coudrier, le cormier et la pleine.

Le sol, généralement plan ou légèrement onduleux pour les quarante premiers milles, se compose de terre argileuse, grise et jaune, alluvion mêlé de sable sur les bords de la rivière, et recouvert d'un riche humus sur les plateaux dominants.

Les montagnes de roches recouvertes de terre jaune sablonneuse, sont boisées en épinette noire, bouleau et sapin et quelques pins ici et là, et les plus élevées ne dépassent pas mille pieds d'altitude.

Sur le 57^{me} mille, les montagnes s'éloignent de la rivière, la vallée s'élargit peu à peu et forme un bassin de trois à cinq milles de large qui se termine au pied du grand rapide sur le 77^{me} mille.

Ce bassin était autrefois rempli d'eau et formait un grand lac, mais depuis le creusement de la digue naturelle que formait la montagne sur le 56^{me} mille, il s'est vidé et est resté presque à sec, seulement de petits lacs plats et leurs petites décharges sinueuses varient l'uniformité de ce terrain légèrement onduleux que les eaux ont si longtemps baigné.

Si nous n'apercevions de temps en temps quelques vieux troncs calcinés dominant la forêt, la nouvelle pousse de cyprès, vieille de vingt à trente ans, qui croît vigoureuse et forte semée des deux rives du Petit Péribonka, jusqu'au pied des montagnes qui entourent ce bassin, nous serions portés à croire que ces jeunes arbres sont les premiers nés d'un sol vierge nouvellement fécondé.

Les sources de cette rivière se trouvent sur les hauteurs qui dominent à l'est la vallée du Grand Péribonka, et à l'ouest celles des rivières aux Rats et aux Foins, toutes deux tributaires de Mestassini.

La fourche principale de cette rivière se trouve à quelques chaînes en deçà du poteau du 14^e mille, au point de départ d'une ligne que le chaînage constate mesurer huit milles et trente deux chaînes, en courant franc ouest jusqu'à la rive ouest de Mistassini, à 11½ chaînes du poteau, entre les 13^e et 14^e rangs du canton Parent et du côté nord-est d'icelui, cette fourche principale mesure soixante et quinze mailles de largeur à son confluent et court dans la direction du nord-ouest.

Les autres tributaires sont de simples ruisseaux, sur le parcours de l'un d'eux se trouvent, à deux milles environ de la rivière, trois à quatre cents pins propres à l'exploitation ; ce cours d'eau se décharge au commencement du 43^{me} mille, sur le côté est de la rivière.

Sur le 61^{me} mille, sur les hauteurs qui bordent un cours d'eau venant aussi de l'est, des pins isolés dominent les bouquets de bois vert épargnés par le feu.

Le pin sur le cours proprement dit de la rivière Petit Péribouka est clair semé et ne pourra être exploité avec avantage que par ceux qui exploiteront en même temps l'épinette.

La qualité du sol dans les 40 premiers milles, sans être supérieure peut cependant être considérée comme bien propre à la culture. Le terrain est plan et couvert de toutes les essences de bois que l'on trouve sur la rive sud du lac St. Jean.

Si jamais la vallée du lac St. Jean était traversée par une voie ferrée, cette partie nord du lac serait bien vite envahie et pourrait rivaliser avec les autres parties qui sont déjà établies.

La ligne de traverse à Mistassini passe sur un terrain parfaitement plan et très propre au défrichement, à part deux ou trois savanes qui courent au nord et dont le fond se compose en partie de sable recouvrant l'argile, le reste est bien boisé et avantageux ; le pin sur les bords de Mistassini a été en grande partie exploité, il n'y reste que le jeune pin.

La variation de l'aiguille sur la hauteur des terres, d'après une observation astronomique est de 21° 15, ouest. J'ai aussi constaté une légère augmentation dans la variation en montant la cours de la rivière, par l'angle des courses.

La chasse est nulle sur cette rivière, aussi y avons nous rencontré dans notre voyage aucun indien.

En terminant, je dois mentionner qu'à l'entrée de la grande rivière Péribonka, les prairies naturelles exploitées l'automne dernier par les colons de Roberval et d'Ashuapmouchouan, ont donné un rendement de plusieurs milliers de bottes d'un foin très propre au bétail et que les chevaux ne dédaignent pas. Une de ces prairies se trouve à l'entrée du Petit Péribonka, et a été aussi exploitée.

J'ai l'honneur, etc.,

(Signé,)

P. H. DUMAIS,

A. P.

Hébertville, 22 Juin 1875.

APPENDICE No. 40.

A l'Honorable Commissaire des Terres de la Couronne.

MONSIEUR,

Conformément aux instructions émanées de votre département le 11 Février 1873 et le 2 Avril 1873, j'ai fait le relevé des rivières Pabos, Port Daniel, Hall, Petite Cascapédia et Nouvelle, dans les comtés respectifs de Gaspé et Bonaventure, et j'ai l'honneur de faire rapport que :

De New River aux Fourches, grande abondance de bois de commerce, cèdre, peuplier, orme, etc., ces bois sont généralement très-grands, gros et d'excellente qualité. Les côteaux et les montagnes fournissent du pin en petite quantité, mais beaucoup d'épinette. Le sommet des hauteurs est presque partout boisé en merisier et bois mou.

J'ai vu là du merisier qui pouvait fournir un plançon de trente pieds de long sur 20 pouces carrés. Il y a déjà eu exploitation de ces forêts, mais il reste encore assez de pin et d'épinette pour donner une valeur considérable à ces terrains.

Le 20, je renvoyai le charretier qui me servait de guide, et fis un dépôt de provisions à proximité de la Branche Est.

Le transport des provisions, etc., est difficile en cet endroit, il y a portage, chemins à ouvrir, etc.

Je commençai ce jour-là à travailler sur la Branche Ouest, et le 31 Décembre, j'avais fini mes opérations sur cette rivière.

A cette époque, je manquai de provisions. J'ai parcouru différents cours d'eau la "Samaragne," la rivière "Trois Saumons" "Deep Brook" et le ruisseau Jaune.

La Samaragne est le meilleur pouvoir d'eau sur ceux-là, le pin et l'épinette abondent, et la dérive du bois est facile, au moins pour les quelques milles que j'en ai vu.

La Branche Ouest prend sa source dans un magnifique lac, à 61 milles de l'arrière ligne de New-Richmond. Dans ce lac, il y a une langue de terre d'un demi mille de long courant vers le N. E., élévation 6 pieds, cette langue se trouve coupée par un ruisseau fourchu dont la source m'est inconnue.

Je crois que le ruisseau Jaune forme une des sources de cette Branche, j'ai pu faire ces découvertes du sommet d'une haute montagne qui se trouve entre les deux rivières.

La Branche Ouest de la rivière Petite Cascapédia reçoit les eaux d'un grand nombre de petits ruisseaux, elle est très-accidentée sur son parcours.

Il y a rapides et eaux mortes sur terrains plats, savane, etc.

Le bois qui consiste en ces endroits en cèdre, merisier, peuplier, épinette et sapin y est d'une grosseur remarquable et en grande quantité. J'ai vu plusieurs

cèdres de 18 à 20 pieds de circonférence et généralement sains.

Cette richesse diminue graduellement en approchant du lac à la Truite.

Là le terrain devient sablonneux et ne produit que du bois rabougris impropre à aucun usage.

La vallée de la Branche Ouest, malgré qu'elle soit riche en bois, en certains endroits, et d'apparence très-pittoresque, est tout à fait impropre à la culture. S'il y a des terrains fertiles, il y a d'un autre côté tant de montagnes, de marnes et de savanes qui bordent la rivière qu'il serait excessivement dispendieux d'y faire des chemins praticables pour la colonisation.

Le soir du 12 Janvier 1874, je commençai mes opérations sur la Branche Est, que je terminai le 31.

Cette Branche n'a que 50 milles à partir de l'arrière ligne de New-Richmond à sa source, et cinq milles plus courte que la Branche Ouest; elle est plus large à certains endroits, et son pouvoir d'eau à l'air plus puissant.

De la Fourche au 32^{me} mille du côté est on trouve beaucoup d'épinette. On trouve aussi beaucoup de cèdres et de peupliers. J'ai remarqué que dans ce comté les bas-fonds sont ordinairement bien boisés en bois mou.

Du 45^{ième} mille à la source, je n'ai vu que des savanes.

Le côté est de cette rivière est plus élevé que le côté ouest, et m'a paru dépourvu de végétation.

Le lac qui forme la source est entouré de marécages et savanes, mais il y a au nord un coteau de bouleau.

Le 17, je commençai mes opérations sur la rivière Pabos, et je les terminai le 24. Je remarquai en passant que le temps était magnifique, et qu'ainsi j'ai pu travailler rapidement.

J'envoyai mes hommes chercher des provisions, pendant que je continuais avec mes chaîneurs le relevé de la dite Branche S. Ouest.

La Branche S. Ouest, forte jusqu'au 18e mille est très propre à la descente du bois de commerce. Ensuite, il n'y a que rapides et cascades. Elle se rétrécit et disparaît souvent parmi les rochers, et au 20ème mille elle cesse de paraître sans qu'on s'attende à trouver la source. A cet endroit, il y a inclinaison de terrains vers le sud, jusqu'à la rivière Port Daniel, près de la rivière Pabos, il y a beaucoup d'épinette jusqu'au 19ème mille.

Quant au reste de la Branche S. O. des Fourches, il n'y a aucun bois de valeur, mais à partir de l'arrière ligne du Township New Port on trouve en abondance du cèdre et du peuplier sur les bords de la rivière, et sur les hauteurs et les ruisseaux du pin et de l'épinette.

Le lac qui forme la source de la rivière est peu profond, et je crois qu'il assèche en été. Il n'y a pas de végétation, mais le terrain s'élève un peu à l'est, on voit à deux milles de hautes montagnes.

Le relevé de cette rivière étant fini, je me rendis à la rivière Port Daniel.

J'en ai fait le relevé à partir du Township de ce nom jusqu'à sa source et je n'ai trouvé aucun bois de commerce.

Je marchai ensuite vers l'ouest jusqu'à la Branche S. O., il y avait débâcle et ne pus l'arpenter.

Je suivis cette rivière environ 10 milles et me dirigeai O. S. O. jusqu'à la rivière Hall que je relevai en descendant jusqu'à l'arrière ligne de Cox.

Tout le terrain en arrière des Townships que j'ai parcourus n'a aucune valeur pour les fins agricoles ou commerciales ; cependant la rivière Hall est bien fournie de merisier, de pin et d'épinette, ainsi que les rivières Grande Pabos.

Quant à la rivière Nouvelle, je n'ai pu en terminer le relevé à cause du mauvais temps (saison trop avancée) mais j'ai pu avec beaucoup de peine et de labeurs faire la Branche Est. Je l'ai terminé le 13, sur cette rivière, j'ai trouvé du bois de commerce en assez grande quantité pour en encourager l'exploitation, mais là comme dans les autres rivières, je ne crois pas qu'il soit possible de pratiquer l'agriculture d'une manière bénéficiale.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Commissaire,

Votre obt. serviteur,

E. H. LEGENDRE,
A. P.

Québec, 18 Sept., 1874.

APPENDICE No. 41.

Canton de Rameau, par A. Painchaud, A. P.

Le canton Rameau étant situé à une distance de six milles du bord de la mer, ne sera jamais susceptible de devenir un territoire agricole, quand même le sol posséderait plus d'avantages qu'il n'en offre, car il se trouve trop éloigné des pêcheries, pour induire à s'y établir, une population qui s'occupe exclusivement de pêche ; mais il était urgent pour satisfaire à la demande des habitants de la Grande Rivière que les premiers rangs de ce canton fussent divisés pour permettre à ces habitants d'acheter des terres à bois, sans lesquelles ils auraient été, avant peu, obligés de s'expatrier, ne pouvant trouver sur la seigneurie, le bois nécessaire pour se chauffer pendant la longue saison de l'hiver.

Quoiqu'en général tout ce canton soit très-montagneux et entrecoupé de rivières et de ruisseaux, qui coulent dans de profonds ravins, si l'on excepte la partie la plus voisine de la seigneurie de la Grande Rivière, où la vallée de la rivière est plus large, et où le terrain s'élève graduellement vers le premier et le quatrième rang, cependant, dans la partie nord-ouest les montagnes sont d'une bien plus grande élévation, se rapprochent davantage de la rivière où elles baignent leurs flancs escarpés et offrent une barrière infranchissable pour atteindre le sommet sur lequel l'on ne peut parvenir qu'en détournant ces montagnes en suivant quelque ruisseau, où il serait toujours possible de pratiquer des chemins d'hiver.

Le bras nord formant lui-même une belle rivière, avec un seul petit saut ou rapide, offre peut-être autant d'avantage que la Grande Rivière elle-même pour ceux qui voudraient sortir du bois d'hiver par cette voie, et c'est pour cela que j'ai marqué sur le terrain la division du quatrième rang.

Quant au bois de commerce, je ne puis pas dire que le pin soit très-abondant ni d'une qualité supérieure ; on le rencontre généralement sur le sommet des montagnes, et peu sur les fonds dans le voisinage immédiat de la rivière, où l'on trouve en revanche, du cèdre en très-grande quantité. J'ai remarqué quelques érables sur les flancs des montagnes, mais en trop petite quantité pour y former des sucreries de quelque importance. Le merisier qui est généralement sain et d'une grosseur assez remarquable, se rencontre partout, mêlé au bouleau, sapin et épinette, ces derniers étant prédominants.

Quoique cette partie du canton Rameau, traversée par la Grande Rivière, ne soit pas assez riche en bois pour fournir un article abondant pour l'exportation, si l'on excepte peut-être le cèdre, cependant, ces lots de terre seront toujours précieux quant au bois de construction et de chauffage pour les habitants et de la seigneurie de la Grande Rivière et des cantons voisins ; et je ne doute pas qu'aussitôt qu'ils seront mis en vente, ils ne trouvent de nombreux acheteurs pour les exploiter.

APPENDICE No. 42.

EXTRAIT du Rapport de Gédéon Gagnon, Arpenteur, sur le relevé de la rivière Ste. Marguerite et de ses principaux tributaires, dans les comtés de Saguenay et Chicoutimi.

CONCLUSION.

Sur le bras sud-ouest de la rivière Ste. Marguerite, jusqu'au 30^{me} mille, l'épinette blanche, de grosseur suffisante pour le commerce, s'y trouve en assez

grande quantité pour l'exploiter avantageusement, la rivière n'ayant aucun obstacle à la descente du bois de commerce. Le pin blanc est en petite quantité, mais il paraît sain.

Dans les derniers six milles du relevé du bras nord-ouest, l'épinette rouge, d'un fort volume, y est en abondance. Il n'y a pas de terrain propre à la culture sur ce tributaire.

Au-delà du 16^{me} mille du relevé du bras nord-est de la rivière Ste. Marguerite, il n'y a pas de terrain propre à la culture. L'épinette blanche, depuis le 16^{me} mille jusqu'au 40^{me} mille, est le seul bois pour exploiter avantageusement, il n'y a aucun bois franc et peu de pin.

L'étendue de terrain cultivable comprend environ un rang de chaque côté de la rivière Ste. Marguerite, depuis son embouchure jusqu'à la ligne est du township Harvey, formant environ 60,000 acres d'excellente terre richement boisée en orme, frêne, merisier, épinette, pin et sapin.

La continuation du chemin de Tadoussac à la rivière Ste. Marguerite, le long du bras sud-ouest de cette rivière, jusqu'à la rencontre de la ligne latérale est du township St. Germain, puis en ligne presque directe jusqu'à l'Anse à Peltier, donnerait un élan considérable à la colonisation de cette partie du territoire du Saguenay. Les townships St. Germain, Champigny, LaBrosse et Albert, offrent à la colonisation, environ 200,000 acres de bonnes terres, richement boisées, déduction faite de la partie non cultivable occupée par la chaîne de montagnes qui borde le Saguenay.

APPENDICE No. 43.

A L'HONORABLE H. G. MALHIOT,

Commissaire des Terres de la Couronne.

MONSIEUR,

Conformément aux instructions émanées de votre Bureau en date du trentième jour du mois de Septembre 1874, je suis parti de chez moi avec mon parti d'arpentage, composé de huit hommes, et je me suis transporté à la ligne entre les cantons Bédard et Biencourt, et là je procédai à l'arpentage de ce dernier.

Après avoir relevé le cordon entre les townships Bédard et Biencourt et avoir planté des poteaux là où il n'y en avait pas, je tirai les fronteaux du canton Biencourt entre les premier et second rangs, second et troisième, et troisième et quatrième rangs, ainsi que les lignes extérieures jusqu'à la profondeur de huit milles, avec une ligne centrale entre les lots Nos. 28 et 29, la profondeur de trois milles. En parcourant les différentes parties de ce canton, j'ai rencontré la rivière St. Jean sur laquelle il y a un petit rapide assez fort pour pouvoir y placer un moulin sur le lot No. 50, du second rang. J'ai aussi rencontré la rivière des Aigles, d'une eau morte et qui n'offre rien de remarquable. La plus belle rivière que j'aie vue est la rivière Toulladie; cette magnifique rivière est large et les berges en sont très élevées dans presque tout son parcours. Il y aurait aussi sur cette rivière une place de moulin, mais elle serait en dehors du canton Biencourt près de la ligne extérieure nord-est, où il y a un petit rapide presque vis-à-vis le fronteau entre les quatrième et cinquième rangs.

J'ai rencontré aussi trois lacs dont l'un peut avoir environ quatre milles de long sur une largeur de onze à soixante chaînes ; les bords n'en sont pas très-élevés ; un autre petit lac de forme oblongue, situé dans le fronteau entre Bédard et Biencourt ; enfin un troisième lac sur les septième et huitième rangs, près de la ligne extérieure nord-est.

Les terres de ce canton sont généralement bonnes, quoiqu'ordinairement accidentées surtout dans la partie nord-est de la ligne centrale jusqu'à la rivière Touladie, où elles commencent à être plus planes dans la partie qui n'est pas arpentée.

Le bois est mêlé dans presque toutes les parties du canton ; le bois de construction, surtout l'épinette, est très-commun et très-beau ; le pin y est rare.

Enfin, ce canton m'a paru très-avantageux à la colonisation ; mais pour cela il faudrait des chemins ; et je crois que ce serait l'endroit le plus propice pour y passer le chemin de fer de Woodstock. Il y a déjà un tracé du chemin de fer Intercolonial qui va jusqu'au lac des Aigles, et de là je crois qu'il est très-facile de le conduire jusqu'au Nouveau-Brunswick.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur, etc.,

(Signé,)

G. A. DOUCET,

A. P.

Ile-Verte, 5 Mai 1875.

APPENDICE No. 44.

St. Ambroise, 28 Octobre 1875.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport sur les observations faites sous la direction du Commandant Ashe, M. R., et d'après les ordres de l'Honorable Commissaire des Terres, pour la détermination des positions géographiques de certains points de la rivière Ottawa.

Nos observations ont été faites avec une petite lunette méridienne de 18 pouces, par Troughton et Simms, et deux chronomètres, l'un de temps sidéral, l'autre de temps moyen.

Les latitudes ont été obtenues par des observations dans le premier vertical. Cette méthode, indiquée par Benet, et perfectionnée par Sture, est susceptible d'une grande précision. Nous avons employé les formules données par ces deux astronomes.

La détermination des longitudes, au moyen du télégraphe, a été amenée à un haut degré de perfection par le U. "S. Coast Survey" nous avons cherché dans nos travaux à nous écarter le moins possible de la marche suivie aux Etats-Unis.

Les résultats sont :

Pointe Fortune (comté de Vaudreuil.)

Latitude : 45° 33' 58" 2 N. Longitude : 74° 23' 10" Ouest.

L'observatoire se trouvait sur une petite côte, au bord de la rivière, et dans un terrain appartenant à M. Brown, marchand.

Portage du Fort (comté de Pontiac.)

Latitude : 45° 35' 38" 3 N. Longitude : 76° 39' 25" Ouest.

Ce point se trouve entre l'extrémité S. E. de la rue de l'Eglise et le monument de lady Head.

Buckingham (comté d'Ottawa.)

Latitude : 45° 35' 33" 1 N. Longitude : 75° 24' 51" Ouest.

A l'extrémité nord du village, entre la rue St. Charles et la grande rue.

Les Joachim (comté de Pontiac.)

Latitude : 46° 12' 39" 3 N. Longitude : 77° 41' 05" Ouest.

L'observatoire était dans le terrain de la Compagnie de la Baie d'Hudson, au sud du magasin et près de la route de Matawan.

Je suis, avec respect,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. DEVILLE.

Monsieur E. E. TACHÉ,

Assistant Commissaire des Terres de la Couronne.

APPENDICE No. 45.

RAPPORT

SUR LES PHÉNOMÈNES QUI SE SONT PRODUITS LORS DU RÉCENT TREMBLEMENT DE TERRE
QUI A EU LIEU A ST. BASILE, PAROISSE DU Co. DE PORTNEUF, P. Q.

A l'Honorable Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.

En conformité des instructions reçues de M. l'Assistant-Commissaire Taché, en date du 20 Octobre dernier, je partis le lendemain de Québec pour me rendre à Portneuf, faisant le trajet par terre, dans le but de prendre une connaissance aussi parfaite que possible de la géologie du territoire compris entre ces deux endroits, et de constater jusqu'à quelle distance de St. Basile, dans la direction de Québec, s'étaient fait sentir les commotions souterraines.

Aussitôt après mon arrivée à Portneuf, je me mis en communication avec M. Lachaine qui s'empressa de me donner tous les renseignements qu'il possédait, puis, le lendemain, je me rendis à St. Basile où je sollicitai la faveur d'une

entrevue avec le Révd. M. Chabot, curé de cette paroisse. Ce Monsieur était alors retenu à son église par les devoirs de son ministère ; mais il me fit accompagner par un de ses paroissiens, M. E. Corriveau, jusqu'à l'endroit où les commotions s'étaient fait le plus vivement sentir.

Le même soir, après avoir vu une seconde fois le Révd. M. Chabot et lui avoir donné communication de ce que j'avais fait, afin qu'il put calmer les terreurs de ses paroissiens, je revins à Portneuf, et le lendemain j'arrivais à Québec juste à temps pour prendre le vapeur qui se rendait à Montréal.

NOTES GÉOLOGIQUES.

Une grande partie du territoire compris entre Québec et Portneuf est couverte d'une couche épaisse d'alluvion composée d'argile et de sable, (argile de Léda et sables saxicaves), de sorte que ce n'est qu'à de longs intervalles que l'on aperçoit quelques roches fixes, au bord de la route. Entre Ste. Foye et la Pointe-aux-Trembles, j'ai constaté l'existence, en plusieurs endroits, du schiste de la rivière Hudson, et, à la Pointe-aux-Trembles où une protubérance de la formation laurentienne s'étend jusqu'aux bords du fleuve, le calcaire du groupe de Trenton s'aperçoit facilement et contient un grand nombre de fossiles dont les plus abondants paraissent être l'*Orthis testudinaria*, le *Stenopora petropolitana* et le *Calimene Senaria*. (1)

Ces formations calcaires s'étendent jusqu'à une distance de plusieurs milles à l'ouest du village de la Pointe-aux-Trembles ; puis elles sont ensuite recouvertes d'une couche de schiste des groupes d'Utica et de la rivière Hudson. A Portneuf, les roches sont probablement une continuation des schistes d'Utica que l'on aperçoit à peu de distance au-dessus du Cap Santé ; ces formations sont cependant recouvertes d'une épaisse couche de sable.

De Portneuf à St. Basile, la route (sur le côté est de la rivière) passant sur d'énormes dépôts de sable saxicave, atteint, en moins d'un mille, une élévation de 170 pieds au-dessus du niveau de la rivière, près du pont de Portneuf. A cet endroit le terrain va un peu en pente, puis le territoire forme une vallée d'un niveau généralement égal, bornée au nord et au nord-ouest par les Laurentides ; c'est du côté nord-ouest de cette vallée et près de la jonction des formations laurentiennes et de Trenton qu'est situé le village de St. Basile. Les couches horizontales du calcaire de Trenton sont tout-à-fait apparentes sur les bords de la rivière Portneuf, au-dessous du pont et à environ un mille en bas du village de St. Basile. En ces endroits, elles renferment un grand nombre de fossiles dont les suivants se trouvent parmi celles dont nous avons fait collection : *Strophomena deltoidea*, *S. alternata*, *orthis lynx*, *camerella hemiplicata*, *murchisonia gracilis*, et *asaphus platycephalis*, le *strophomena deltoidea* prédominant.

Le plan qui accompagne ce rapport fait connaître la géologie du territoire dont il est ici question, bien que la correction n'en soit qu'approximative. La jonction des pierres laurentiennes et de Trenton près de St. Basile, a lieu probablement un peu plus au nord-ouest que ne l'indique le plan, bien que la couche qui les recouvre ne permette pas de le constater.

(1) *Note*.—L'existence, l'espèce, etc., des fossiles furent vérifiées par M. Billing, paléologue de la commission.

SUR LES COMMOTIONS QUI SE SONT FAIT RÉCEMMENT SENTIR DANS LA
PAROISSE DE ST. BASILE.

Le 28 juillet dernier, les habitants de certaines parties de la paroisse de St. Basile furent subitement épouvantés par des bruits souterrains semblables à ceux du canon ou à l'explosion de quelque puissante mine. Ces bruits souvent accompagnés d'ondulations du terrain, furent ensuite entendus tous les jours jusqu'au samedi, 17 octobre, quelques jours seulement avant mon arrivée dans cette localité. Ils semblèrent cependant avoir atteint leur maximum, si je puis m'exprimer ainsi, le samedi, 19 septembre, car ce jour-là on les entendit dans plusieurs endroits où ils ne s'étaient pas encore fait remarquer, et où on ne les entendit plus ensuite. A partir de cette date, ils diminuèrent insensiblement jusqu'au 17 octobre où ils cessèrent complètement comme je viens de le dire. Bon nombre d'habitants étaient si effrayés qu'ils désertèrent leurs maisons et s'enfuirent dans les villages voisins : lors de ma visite cependant, presque tous étaient de retour chez eux.

L'endroit où l'on dit que les commotions ont été les plus violentes se trouve à environ deux milles de St. Basile, sur la rivière Chaude et dans le voisinage du moulin de M. Corriveau. Là, suivant les témoignages de M. Corriveau et de M. T. Piché, des détonations se firent entendre presque d'heure en heure depuis le 28 Juillet, jusqu'au 17 Octobre, et il y eut des jours où le sol trembla à peu près sans interruption. Ces Messieurs affirmèrent aussi que les détonations étaient généralement plus fortes et plus fréquentes la nuit que le jour : mais je crois que cela était plus apparent que réel.

Suivant mon opinion on peut ajouter foi pleine et entière aux témoignages de ces Messieurs ; ils sont d'ailleurs corroborés par celui du Révd. M. le curé Chabot, qui m'assura qu'une fois, durant l'espace de cinq heures, (de 8 h : p. m. à 1 h : a. m.) il était alors chez M. Piché, il ne compta pas moins de soixante-dix à quatre-vingts secousses.

Les loquets des portes, les portes de poêles et en général tous les objets de déplacement facile furent parfois agités avec fracas ; heureusement il n'y eut point de cheminées renversées et aucun bâtiment n'éprouva de dommages, même le 19 Septembre, où, au dire de tout le monde, les secousses se firent le plus violemment sentir.

Sur ma route, de Québec à St. Basile, l'on me dit, à plusieurs reprises, qu'il y avait eu, à St. Basile, un affaissement du sol et qu'un lac avait surgi tout-à-coup ; mais, après un examen minutieux des cours d'eau, je n'ai pu constater ni affaissement ni élévation du sol. C'était là sans doute une de ces rumeurs sans fondement, comme la plupart de celles que créa l'imagination populaire en cette circonstance.

On ne peut rien préciser quant à l'étendue de territoire où les secousses se sont produites, vu que les témoignages des différentes personnes que j'ai interrogées ne s'accordent pas entre eux. Entre Québec et Portneuf, il ne paraît pas y avoir eu aucune secousse. A Portneuf, des personnes affirment avoir entendu quelques détonations, tandis que d'autres nient qu'il y en ait eu, et je n'ai pas vu un seul homme qui les ait entendues lui-même. Entre Portneuf et le pont construit sur la rivière Portneuf, près de St. Basile, je demandai à plusieurs cultivateurs s'ils avaient entendu quelques bruits : tous, sans exception, me répondirent négativement. Au village de St. Basile on entendit des bruits à différentes reprises, mais jamais aussi forts qu'à l'endroit sur la rivière Chaude, dont j'ai parlé tantôt. Lors des plus violentes secousses éprouvées à la rivière Chaude, quelques faibles se firent sentir à St. Raymond, ainsi qu'à Deschambault, sur le St. Laurent et à St. Alban, sur la rivière Ste. Anne : toutefois rien n'est certain quant à ces deux dernières localités. Il est difficile aussi de constater jusqu'à quel en-

droit de la région des Laurentides, au nord de St. Raymond, se sont fait sentir ces secousses ; il est bien probable toutefois qu'elles n'ont pas dépassé de beaucoup St. Raymond, vu que là elles étaient déjà bien faibles.

Les phénomènes dont il a été fait mention ci-dessus, sont de ceux qui accompagnent les tremblements de terre ordinaires et de longue durée : il est bien difficile d'en préciser les causes. Ils peuvent être causés soit par la rupture de rochers existant à l'état de tension, soit par la formation ou la condensation subite de quelques vapeurs. Il est bien possible aussi qu'ils aient leur origine dans cette grande ligne de faille que l'on sait exister au sud du St. Laurent. La situation de St. Basile, à la jonction des anciennes formations laurentiennes avec les calcaires siluriens a déjà été signalée ; et cela est un fait digne de remarque aujourd'hui, d'autant plus qu'il est bien avéré que les ondulations de la surface de la terre suivent souvent les lignes de failles ou les lignes des jonctions des différentes couches. Il ne faut pas non plus oublier qu'entre St. Basile et Portneuf, le terrain est couvert d'une épaisse formation d'alluvion composée de sable et d'argile, par conséquent de bien faibles conducteurs, de sorte que, en supposant même que les ondulations aient été transmises par les calcaires, elles ne se seraient fait sentir à la surface que là où le roc solide perce la couche épaisse de sable et d'argile qui recouvre la terre en ces endroits. Si l'on peut se fier aux informations que l'on m'a données, il paraîtrait que l'impulsion aurait été verticale par rapport à l'endroit sur la rivière Chaudé où les secousses ont été les plus violentes, cette localité, étant, si je puis m'exprimer ainsi, le centre de divergence des ondulations. J'arrive à cette conclusion par le fait seul que les secousses paraissent, une fois du moins, avoir été suffisantes pour créer une force de renversement qui eut eu des conséquences plus sérieuses si l'angle d'émergence des ondulations eut été moins considérable.

Quant aux bruits souterrains, on peut dire que, bien qu'ils accompagnent ordinairement les tremblements de terre, il y a eu à maintes reprises des tremblements de terre sans ces bruits ; mais on a bien plus fréquemment entendu de ces bruits souterrains sans qu'aucune secousse sensible n'ait eu lieu à la surface de la terre, auquel cas, on peut, selon moi, les considérer comme la manifestation de chocs souterrains, très-éloignée du point où ces chocs se sont produits.

CONCLUSION.

Le but des instructions que je reçus du département des Terres de la Couronne d'aller faire une enquête et de préparer un rapport sur les causes de l'effroi qui régnait alors à St. Basile, était de calmer les appréhensions des habitants s'il n'y avait pour eux aucun motif sérieux de s'alarmer ou de les avertir du danger qu'ils couraient, si ces bruits et ces secousses annonçaient quelques catastrophes sérieuses telles que l'affaissement du sol ou le bouleversement de la surface de la terre, ou quelques-uns de ces grands tremblements de terre qui précèdent quelques fortes éruptions volcaniques.

Il est sans doute impossible de déclarer d'une manière absolument certaine si quelqu'une de ces calamités arrivera ou n'arrivera pas, et tout ce que l'on peut dire ici n'est que conjecture. En décrivant la géologie du territoire en question, nous avons vu que, là où les secousses étaient les plus violentes, les roches (gneisses) sont de date laurentienne, formations d'une énorme épaisseur et qui tout en étant susceptible de pouvoir transmettre promptement les ondulations de la terre ne peuvent se prêter à un affaissement ou à une rupture subite, ou donner lieu à des phénomènes d'une nature volcanique. Les calcaires de Trenton, en outre, si on en juge par leur position, ne pourraient glisser sur les formations laurentiennes et descendre au-dessous de leur niveau actuel. Rien ne présage

donc une grande catastrophe et ce serait folie pour les habitants d'abandonner leurs demeures, exposés qu'ils sont à éprouver, à l'avenir, des tremblements de terre dans les paroisses voisines, où ils ont fui l'été dernier, tout aussi bien qu'à St. Basile où ils demeurent actuellement.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

B. J. HARRINGTON,

Chimiste et minéralogiste de la Commission
géologique du Canada.

Bureau de la Commission géologique du Canada,
Montréal, 5 Novembre 1874.
